

“Casa Mount” ou Construire avec la pente

Castéra-Lou, Hautes-Pyrénées

Maison d'habitation

Architecte
Bernard Malé



Faire des contraintes un atout...
Contraintes topologiques engendrées par un terrain à flanc de colline sur la rive droite de l'Adour, boisé et ouvert sur la plaine à l'ouest. Un terrain difficile en raison d'une terre argileuse, gorgée d'eau à chaque pluie.
Mais un terrain offrant des vues privilégiées sur la chaîne des Pyrénées au sud et la vallée de l'Adour à l'ouest.

Un projet né de réponses ciblées...
Le projet est né d'un respect voulu pour l'habitat vernaculaire traditionnellement fermé au mauvais temps venu le plus souvent de l'ouest.
De réponses précises aux contraintes est née cette habitation qui marie la solidité du béton pour son soubassement et la légèreté du bois pour sa superstructure. La difficulté de réalisation sur un

Maîtrise d'ouvrage privée
Maîtrise d'oeuvre, Bernard MALE
Bureau d'étude structure, Betep
Surface habitable, 155,00 m2
Montant des travaux, 250 000,00 € HT.

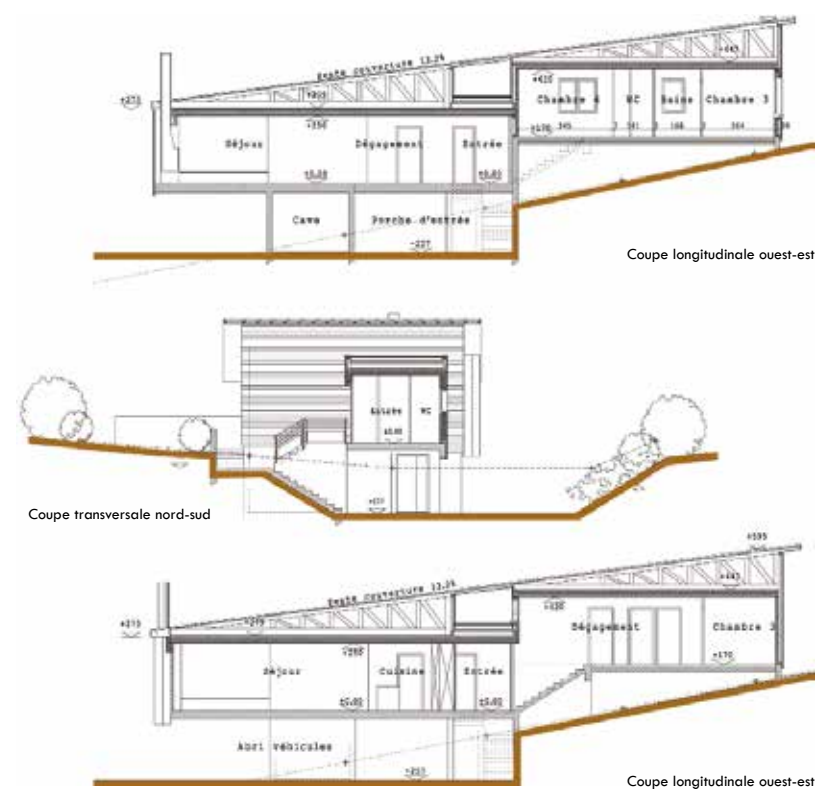


terrain difficile a entraîné le choix de techniques faisant largement appel à la préfabrication en atelier et au montage mécanique sur place.
Pour sortir rapidement de la boue, faciliter la mise en oeuvre et éviter par la suite les dégâts engendrés par les eaux d'infiltration sur les maçonneries enterrées, le choix de panneaux de béton préfabriqué s'est imposé.
Pour élever rapidement des éléments secs, contrebalancer la lourdeur du béton, donner de la légèreté au volume et inscrire la construction dans un environnement végétal, le choix du bois a paru évident. Le bardage est en mélèze.
Pour intégrer la maison dans la pente, la solution adoptée traditionnellement pour les granges pyrénéennes a été retenue : les locaux annexes au rez-de-chaussée sur moitié de l'emprise, les locaux de vie à l'étage pour partie sur les locaux annexes et pour partie en partie haute du terrain.

Un plan rigoureux ...
L'habitation a été scindée en deux volumes distincts reliés par une «boite» suspendue abritant l'entrée. On accède à cette entrée par un escalier glissé sous le volume suspendu à partir de l'abri-voiture. L'entrée, ainsi placée en position

centrale dessert à l'ouest la zone jour et à l'est la zone nuit, surélevée d'un demi étage pour s'inscrire dans la pente.

Une architecture épurée ...
Les deux grands volumes de vie et la «boite» suspendue de l'entrée sont réunis sous un même grand toit, mono pente, en zinc gris anthracite faisant le gros dos à l'ouest.
La beauté de la vue au sud-ouest a amené le concepteur à composer avec les constantes de l'habitat vernaculaire. Le séjour et la cuisine ont été très largement vitrés sur une terrasse couverte dans l'angle sud-ouest de l'habitation. Cette ouverture au sud est lisible également dans la façade vitrée du volume d'entrée.
Pour fermer l'habitation à l'ouest, un bardage zinc identique à la couverture vient mettre en évidence l'espace intérieur de la cheminée.
Ce bardage est repris pour habiller la «boite suspendue» de l'entrée au nord. Les menuiseries sont en aluminium couleur gris grainé.
Le chauffage est assuré par un plancher chauffant associé à une pompe à chaleur air-eau.



Centre d'Actions Culturelles de Maubourguet La culture s'installe dans une ancienne usine

Maubourguet, Hautes-Pyrénées

Centre Culturel

Architecte
Bernard Malé

Centre d'Actions Culturelles



Maîtrise d'ouvrage,
Communauté de communes du
Val d'Adour

Maîtrise d'oeuvre, Bernard MALE
Architecte DPLG

Bureau d'étude structure,
BETEP

Bureau d'Etudes Fluides,
SETES.

Surface Nette,
380,00 m²

Montant des travaux,
Bâtiment : 725 000,00 € H.T.

**La volonté d'offrir un lieu
dédié à la culture...**

*La Commune de Maubourguet
a souhaité aménager dans une
ancienne usine désaffectée
en centre-bourg un Centre
d'Actions Culturelles.*

*Le projet a été réalisé en trois
tranches fonctionnelles de 2001
à 2009.*



Le hall d'accueil ...

La construction du hall d'accueil, qui achève l'opération, a été réalisée en même temps que l'Office de Tourisme et l'Espace Muséographique, et s'inscrit dans leur prolongement. D'un point de vue fonctionnel, cet espace appartient au Centre d'Actions Culturelles, mais par son architecture, il fait le lien avec l'Office de Tourisme et l'Espace Muséographique et unifie un vaste ensemble consacré à la culture en Val d'Adour.

Une architecture résolument contemporaine pour symboliser la culture en Val d'Adour ...

Bien que le terrain d'emprise soit compris dans la zone de préservation d'un bâtiment classé, nous avons tenu à ce que l'architecture de ce lieu dédié à la culture soit résolument contemporaine. La compréhension de l'Architecte des Bâtiments de



La salle de danse et la salle de musique ...

Le bâtiment industriel des années soixante a été habillé d'un bardage en tôles d'aluminium ondulées dans lequel des baies très épurées ont été découpées. A l'ouest, un passage en partie couvert sépare la salle de musique et la salle de danse des locaux techniques et d'un petit espace vert, servant de fumoir aux musiciens, enfermé dans une «crinoline» métallique.



La salle de spectacle, la bibliothèque et les locaux associatifs ...

Ces locaux ont été aménagés dans le volume existant.



France d'une part et des services Instructeurs de la D.D.E d'autre part, nous ont permis d'inscrire en centre-bourg, tout près de l'église du XII^e siècle et de la halle métallique du XIX^e siècle, une nouvelle écriture architecturale qui met en évidence l'évolution des arts et des cultures, et

illustre parfaitement cette volonté municipale de créer un ensemble culturel qui garde présent le passé grâce à l'espace muséographique et se projette vers l'avenir avec le Centre d'Actions Culturelles.

Office de Tourisme et Espace Muséographique, Tourisme et culture en Val d'Adour

Maubourguet, Hautes-Pyrénées

Office de Tourisme, Espace Muséographique

Architecte

Bernard Malé



Une volonté...

La Communauté de Communes du val d'Adour a souhaité construire, attendant à l'Office de Tourisme un Espace Muséographique destiné principalement à présenter au public la mosaïque gallo-romaine dite du « Dieu Océan ». Pour étoffer cet espace d'exposition, après études des pièces archéologiques détenues par la commune, il a été décidé d'élargir l'espace muséographique au thème du travail de la pierre et de la terre dans le Val d'Adour de la préhistoire au moyen-âge.

Des idées...

La scénographie a été conçue comme un cheminement chronologique, ouvert par un



Maîtrise d'ouvrage,
Communauté de communes du Val d'Adour

Maîtrise d'oeuvre, Bernard MALE
Architecte DPLG,
Clotechne Scénographe
Bureau d'étude structure,
BETEP

Bureau d'Etudes Fluides,
SETES.

Surface Nette,
380,00 m²

Montant des travaux,
Bâtiment : 546 000,00 € H.T.
Muséographie : 100 000,00 € H.T.



biface du néolithique, avec en point d'orgue la mosaïque du dieu Océan et clos par une reconstitution partielle du cloître de l'ancienne abbaye bénédictine.

Un espace vidéo explique la découverte, l'acquisition, la dépose et la repose de la mosaïque.

L'architecture mise en œuvre se veut un geste culturel fort, par le rejet de tout pastiche ou d'un quelconque mimétisme, et l'affirmation d'une écriture contemporaine, témoin de la nouvelle vitalité de cette petite commune.

Un appel à pénétrer au cœur de l'îlot...

L'Office de Tourisme est implanté en façade sur les allées Larbanes.

Une trouée dans la façade, appelle le public à pénétrer au cœur de l'îlot et découvrir le parcours architectural qui mène au Centre d'Actions Culturelles. Porche, venelle, placette, parvis ponctuent et dilatent l'espace piéton dans un cheminement séquentiel.



Lier des entités distinctes mais complémentaires ...

A la jonction des deux bâtiments, l'Office de Tourisme et Centre d'Actions Culturelles, le mur de béton des façades se glisse sous la couverture de l'avent pour lier les deux entités fonctionnellement distinctes en un ensemble unique, pôle touristique et culturel.

Des matériaux bruts...

Murs de béton bruts, Poteaux mixtes bois/acier, couverture tuiles, terrasses végétalisées, bardages bois, menuiseries aluminium, les matériaux employés sont des matériaux naturels pour une insertion intemporelle dans le site.



"Nestplori@" présente les grottes de Gargas, De la préhistoire au numérique.

Centre d'Interprétation Numérique

Architecte
Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage,
Communauté de communes de
Saint-Laurent de Neste

Maîtrise d'oeuvre, Bernard MALE
Architecte DPLG, Pauline MERCIER
Scénographe, Nathalie GRENET
muséographe

Bureau d'étude structure,
Pyrénées Études Ingénierie

Bureau d'Etudes Fluides, SETES

Surface Nette,
625,00 m²

Montant des travaux,
Bâtiment : 750 000,00 € H.T.
Muséographie : 350 000,00 € H.T.

Aventignan, Hautes-Pyrénées



Réinterpréter la grotte...

L'idée directrice a été de travailler sur une réinterprétation de la grotte préhistorique : un auvent abritant les activités courantes, une salle sanctuaire, des galeries annexes. Sous une grande voûte courbe jaillissant du sol à l'Ouest, ouvrant sur la vallée à l'Est, viennent se loger les différents locaux composant le Centre d'Interprétation Numérique. Tourné vers la vallée à l'Est, le bâtiment fait le gros dos au mauvais temps à l'Ouest.

Distribuer les locaux...

La galerie couverte courant le long de la façade Est permet de mettre en relation les espaces extérieurs Nord et Sud. Les trois unités fonctionnelles sont desservies à partir du hall d'accueil :
- Sous l'auvent, très largement vitrés, les bureaux et la salle de réunions.
- Le long d'un couloir obscur s'enfonçant au cœur du bâtiment, les locaux techniques.
- Au cœur de la construction, la haute salle d'animations.





Des matériaux bruts pour un environnement naturel ...

La grande couverture courbe en zinc est supportée par des portiques en bois lamellé collé reposant principalement sur la maçonnerie et stabilisés par de frères poteaux bois à l'Est. Couverture zinc prépatiné gris anthracite, charpente et bardage bois, maçonnerie en béton préfabriqué brut,

menuiseries en aluminium viennent inscrire le bâtiment dans son écrin vert. Sur la façade Nord, face à la rampe d'accès, une toile tendue annonce la vocation du bâtiment : «Nestplori@ présente les Grottes de Gargas».

Une démarche environnementale...

Le bâtiment s'inscrit dans une



démarche Environnementale de par :

- Son orientation faisant la part belle aux apports solaires et tournant le dos aux intempéries.
- L'emploi de matériaux naturels
- L'inertie thermique apportée par l'enfouissement partiel du bâtiment à l'Ouest.
- L'emploi de matériaux non polluants,
- La mise en place d'une ventilation double-flux, d
- La mise en place d'une pompe à chaleur air/air.





il y a 27 000 ans en pleine période gravétienne. Immersion immédiate avec le couloir introductif.

**De l'interactif, du ludique...
Un espace central pour découvrir, apprendre et jouer.**

La cartographie des sites replace le site de Gargas dans son contexte géographique.

Le jeu des animaux gravés permet de déchiffrer des gravures animalières enchevêtrées.

Le sanctuaire des mains présente un lieu interdit à la visite.

La grande table interactive, multi-utilisateurs dévoile tout ce que l'on sait aujourd'hui sur les fameuses empreintes de mains de Gargas.



Une rencontre avec l'art des hommes il y a 27000 ans...

Par immersion et interactivité, il s'agit ici de donner les clés de lecture des mains du site de Gargas, d'approfondir les informations et les connaissances acquises lors de la visite des grottes, et de lier des

gestes vieux de 27 000 ans à des technologies de pointes.

La scénographie propose au visiteur un scénario-parcours ponctué de plusieurs ateliers ludiques.

Une introduction à la visite

Une plongée dans l'environnement de Gargas,

Le dispositif-phare...

La grande paroi des mains vise un objectif purement émotionnel, symbolise une notion de passage de l'autre côté de la paroi et crée l'illusion d'assister par delà le temps à la réalisation de mains par des silhouettes d'hommes

préhistoriques, de s'en approcher, de les rejoindre...

Les thèses scientifiques...

Une alcove abrite un espace vidéo dans lequel sont projetés des films exposant les thèses des scientifiques.

Un couloir de sortie...

En conclusion, le visiteur peut enfin à son tour laisser son empreinte à l'aide d'un dispositif numérique... le lien est fait entre l'époque préhistorique et l'ère du numérique...

Un dispositif d'animations dit «Maux et remèdes» insiste sur la nécessaire protection des peintures pariétales préhistoriques et sur les différents facteurs de dégradation.



École d'Orleix, Rubicubes géants pour les petits

Orleix, Hautes-Pyrénées

Groupe scolaire

Architecte
Bernard Malé



petit jardin qui exploite les clôtures existantes et mène à un espace couvert reliant l'école maternelle à l'accueil/garderie et demi-pension. Le jardin par beau temps et l'espace couvert par temps pluvieux servent d'espaces de repos et d'attente pour les parents.

A partir de là, les enfants se dirigent soit vers la maternelle, soit vers l'école primaire, soit vers la garderie /demi-pension.. A l'autre extrémité du bâtiment, accessibles à partir du parc de stationnement, prennent place les cuisines collectives, dans le prolongement de la salle à manger.

enduite, poutres lamellé-collé charpente bois, couverture tuile canal, bardage bois et menuiserie aluminium. En façade Sud les rangements sont habillés par des Rubicubes qui donnent un aspect ludique au bâtiment.



Maître d'ouvrage :
Commune d'Orleix
Tel : 05 62 36 21 29

Montant des travaux :
1 000 000, 00 Euros H.T.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte D.P.L.G.
P.E.I., BET structure
Sud-Ouest Ingénierie, BET fluides
C2P, BET cuisine

Une suite de lieux...
L'entrée du groupe scolaire est implantée à partir du parc de stationnement au sud. Cette entrée se fait par un

Économique...
Pour des raisons économiques, l'architecture du bâtiment a été voulue très simple : maçonnerie



École de Saint-Sever de Rustan, Du classicisme en architecture

École primaire

Architecte
Bernard Malé

Saint-Sever de Rustan, Hautes-Pyrénées



Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes
Rustan-Arros
Tel : 05 62 96.50.60

Montant des travaux :
200 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
210,00 m²

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
Pyrénées Etudes Ingénierie, BET
structure
SETES, BET fluides

Toute proche de l'abbaye...

Le bâtiment s'inspire de l'architecture classique de l'abbaye toute proche :

*-symétrie des façades,
-axe du bâtiment souligné,
-pavillon central en léger
ressaut,
-fronton triangulaire marquant
l'entrée*

*-éléments de modénature
reprenant le vocabulaire
architectural de l'abbaye.*

Jules Ferry

*Par référence aux écoles
« Jules Ferry » du siècle dernier,
qui reprennent en général*

*les mêmes principes de
composition, nous avons inséré
quelques détails architecturaux
rappelant cette architecture
scolaire et publique qui fait
aujourd'hui référence.*

Dans l'espace culturel de l'abbaye et dans l'esprit des bâtiments d'enseignement.

*Ces deux références
architecturales situent sans
ambiguïté le bâtiment à la
fois dans l'espace culturel de
l'abbaye et dans l'esprit des
bâtiments d'enseignement
traditionnels.*



Une simplification progressive...

*Afin de favoriser la vue directe
des enfants sur l'extérieur
et la continuité des espaces
intérieurs et extérieurs, la salle
d'exercice et la salle d'activités
physiques possèdent de grandes
baies vitrées jusqu'au sol. Ces
grandes baies s'associent mal
aux références architecturales
recherchées, nous avons
positionné ces baies aux
extrémités du bâtiment, et
procédé à une simplification*

*progressive de l'architecture
depuis le pavillon central,
chargé sémantiquement,
jusqu'aux ailes du bâtiment,
très épurées. Chaque étape est
accompagnée par un léger recul
de la façade.*

Une filiation culturelle...

*Par ses références
architecturales, le bâtiment
donne à lire sans ambiguïté
ses filiations culturelles, tout
en offrant une architecture
contemporaine.*

École de Maubourguet, Du ludique en maternelle

École maternelle

Architecte
Bernard Malé

Maître d'ouvrage :
Commune de Maubourguet
Tel : 05.62.96.30.09

Montant des travaux :
500 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
600,00 m²

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
BET structure : Bernadberoy
BET fluides : Sud-Ouest Ingénierie



Un choix clair...

L'extension du groupe scolaire de Maubourguet appelait un choix clair de la part du Maître d'œuvre et du maître d'ouvrage : soit une extension assurant

l'unité architecturale de l'ensemble, soit une extension architecturalement autonome. Le bâtiment, construit dans les années cinquante n'offrant pas d'intérêt architectural,

l'extension respectant l'unité architecturale à terme de l'ensemble, ne nous a pas semblé s'imposer. Par ailleurs, une écriture architecturale globale différente

Maubourguet, Hautes-Pyrénées



de l'existant, comportait le risque d'un affrontement risquant de nuire à la cohérence de l'ensemble.

Une diversité architecturale...

C'est pourquoi, nous avons pris le parti d'assumer une grande diversité architecturale en éclatant le projet d'extension en autant de sous-ensembles possédant tous une écriture architecturale différente. Ainsi, le bâtiment existant, avec son architecture marquée années cinquante, devient une des composantes de l'ensemble au même titre que chaque partie de l'extension.

Un village pour les enfants...

Ce « cahot » architectural donne naissance à ce que nous avons voulu être un village pour les enfants. La salle à manger, avec ces « tours » devient le château, la salle de jeux avec son « clocher-mur

d'escalade » devient l'église, Les salles de classe sont alors autant d'habitations, et le long dégagement intérieur devient une rue qui se dilate en placette par endroits. En façade, les décrochements

et les retours de murs donnent l'impression de départs de ruelles pénétrant dans le village des enfants.

Une composition ludique...

Chaque entité du projet a été

traitée avec des thèmes des systèmes constructifs, des matériaux et des couleurs différents, tout en cherchant à assurer l'harmonie de l'ensemble dans une composition ludique.



Collège de Maubourguet, Une typologie réinterprétée

Collège Jean Jaures

Architecte
Bernard Malé

Maubourguet, Hautes-Pyrénées



Maître d'ouvrage :
Conseil général des Hautes-
Pyrénées
Tel : 05.62.56.78.55

Montant des travaux :
1 700 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
2 500,00 m²

Mission ingénierie type M1.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
GETSO, BET tous corps d'état

Réinterprétation de la typologie traditionnelle...

*La reconstruction du
collège de Maubourguet
a été l'occasion d'un
travail de réinterprétation
contemporaine de la
typologie traditionnelle
des établissements
d'enseignement du 19^e siècle.*

Une organisation rigoureuse...

*Le bâtiment en demi-cercle
s'ouvre au Sud, par une
galerie de desserte des
locaux, sur une cour centrale.
Les différentes entités*



*architecturales composant
le collège correspondent
chacune à une fonction
clairement définie :*

- Locaux administratifs dans le pavillon Est.
- Classes banalisées dans l'aile Est.
- Vie scolaire dans le pavillon central.
- Classes spécialisées dans l'aile Ouest.
- Services de restauration et salle d'éducation aux arts dans le pavillon Ouest.



École d'Allier, Intégration dans le village

Ecole primaire

Architecte
Bernard Malé



Maître d'ouvrage :
Commune d'Allier
Tel : 05.62.37.58.15

Montant des travaux :
200 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
180,00 m²

Mission ingénierie type M1.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
P.E.I., BET structure
SEETES, BET fluides



Allier, Hautes-Pyrénées



Afin de favoriser la vue des enfants sur l'extérieur, les locaux possèdent de grandes baies vitrées sur toute la hauteur. L'architecture du bâtiment se veut à la fois proche de l'architecture vernaculaire, enracinée dans la culture locale, mais aussi résolument contemporaine.



Un bâtiment public...

Au pied de l'église, le bâtiment affirme son statut d'édifice public par sa symétrie, son préau/halle et la noblesse des matériaux mis en œuvre.

Une intégration ...

L'école d'Allier s'intègre au bâti local par le classicisme de son architecture, son implantation ouverte au Sud et à l'Est et fermée au nord et à l'ouest, sa grande couverture en ardoise, les tons des enduits et les touches discrètes d'éléments en pierre des Pyrénées.

Le préau comme entrée...

L'accès au bâtiment se fait par un vaste préau soutenu par une charpente en bois, rappels des halles d'antan.





Maître d'ouvrage :
Commune d'Arreau
Tel : 05.62.40.75.60

Montant des travaux :
780 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
1070,00 m²

Mission ingénierie type M1.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
Reulet, BET structure
Druilhet, BET fluides
De Cambiaire, BET électricité



École d'Arreau, Vers une autonomie architecturale

Arreau, Hautes-Pyrénées

Groupe scolaire

Architecte
Bernard Malé



Le groupe scolaire d'Arreau présente une intéressante architecture scolaire caractéristique des écoles communales du 19^e siècle. Diverses interventions, et notamment l'affectation d'une partie de l'Établissement au collège, ont gravement altéré l'architecture et l'ordonnement de l'ensemble.

Recréer un ensemble...
Notre intervention, qui porte sur la restructuration de l'école primaire, la

construction de l'école maternelle et la création de locaux communs, a été respectueuse de l'existant et à consisté à recréer, à partir de la dualité primaire/maternelle, un ensemble bâti sur la symétrie et reprenant la dualité initiale école de filles/école de garçons.

Vers une autonomie...
A partir de la remise en valeur du bâtiment existant, le projet prend petit à petit son autonomie architecturale, reprenant



dans ses parties neuves contigües à l'existant, des détails architecturaux rappelant l'ancien groupe scolaire, puis s'en détachant lentement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. L'enduit de façades, la grande couverture ardoise continue,

la couleur des menuiseries extérieures et la reprise des modénatures de façades assurent l'unité de l'ensemble. Ce projet a été l'occasion d'une restructuration complète du quartier avec création de voie de desserte nouvelle.



Archives Départementales des Hautes-Pyrénées, Espace de conservation de la mémoire

Tarbes, Hautes-Pyrénées

Archives Départementales

Architecte

Bernard Malé

Maître d'ouvrage :

Conseil général des Hautes-Pyrénées
Tel : 05.62.56.72.56

Montant des travaux :

4 000 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :

2 700,00 m²

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
Atelier 41, architectes associés
ATCE, BET tous corps d'état

Concours sans suite.

Une intervention minimaliste...

Le site d'implantation du second bâtiment des Archives départementales, fortement urbain, est occupé par un bâtiment remarquable caractéristique des constructions publiques à vocation d'enseignement du XIX^e siècle.

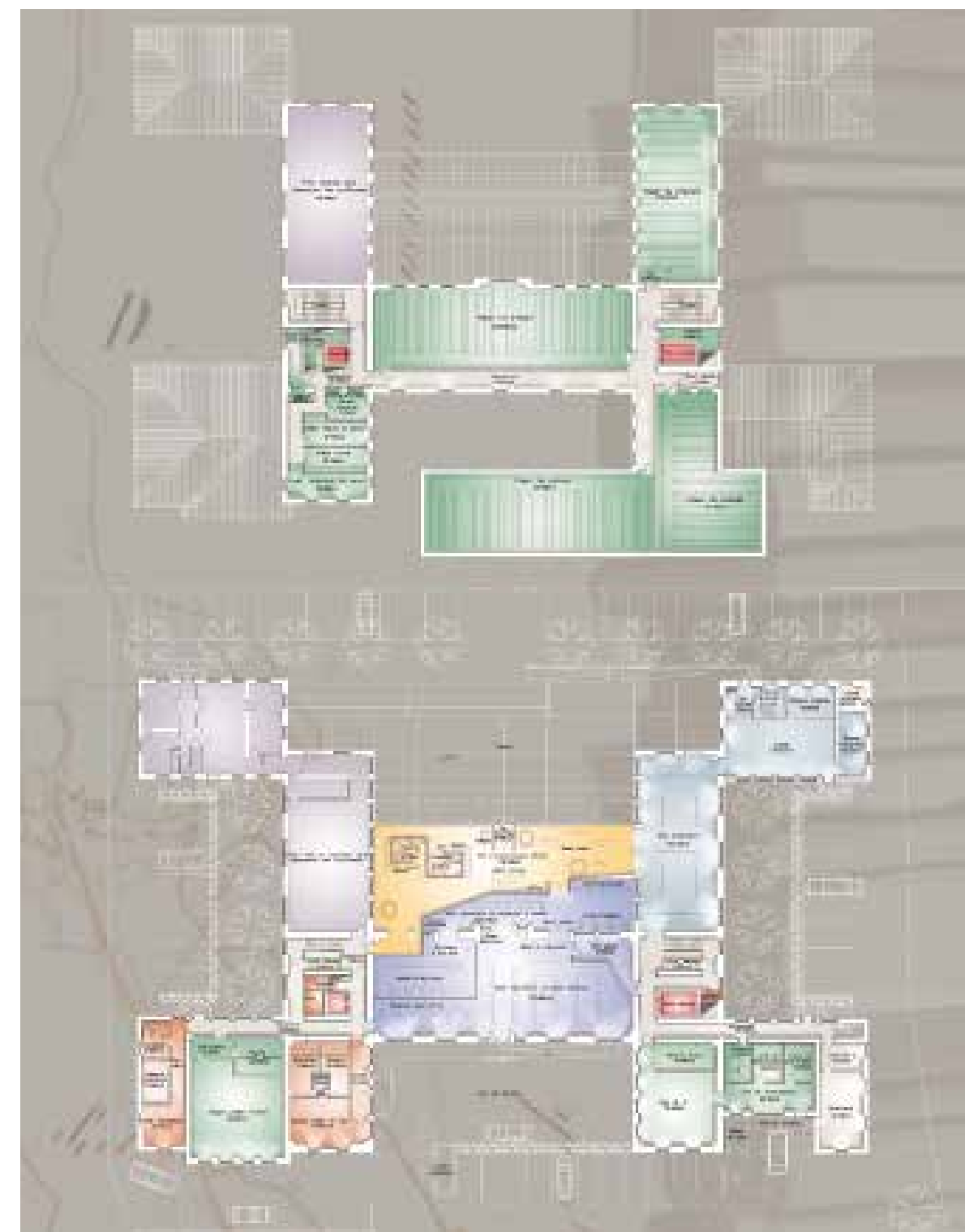
Les principales volontés architecturales de notre projet peuvent se résumer à deux phrases :

- Respect du bâtiment existant tant dans sa volumétrie, que dans sa modénature et la sémantique de ses éléments architecturaux (Portes, escaliers, frontons etc...).
- Interventions inévitables

volontairement minimalistes, mais symboliquement fortes.

Mais des gestes forts...

Le hall d'accueil demandait un geste architecturalement fort, mais qui ne vienne pas gommer l'architecture du bâtiment du XIX^e siècle et la remarquable porte d'entrée de la façade nord. La réalisation d'une boîte



Restructuration...

En façade arrière, le grand volume aveugle en acier Corten, posé sur des maçonneries en béton brut, vient reconstruire une façade au bâtiment et aide, avec l'aménagement au sol, à remettre de l'ordre dans cet espace déstructuré.

Lecture du bâtiment...

L'acier Corten est également employé pour les vanelles brise-soleil obturant les fenêtres des magasins aménagés dans le bâtiment. Identité de matériaux pour signaler l'identité des fonctions et faciliter la lecture du bâtiment.

Réponse rigoureuse...

Notre projet s'est efforcé de répondre de la façon la plus rigoureuse au programme, de réinscrire le nouvel équipement dans l'espace urbain, d'ouvrir le nouveau site des archives départementales à la ville, de restructurer les espaces résiduels et de donner une nouvelle image, résolument contemporaine, mais totalement respectueuse de l'architecture du bâtiment préexistant.

vitrée avec toiture débordante formant auvent, nous a semblé une réponse pertinente.

Plastique, modestie...

Il s'agit d'associer la force d'une plastique contemporaine à la modestie d'un effacement visuel. Ainsi, l'architecture du XIX^e reste lisible derrière l'intervention du XXI^e siècle.



Aménagement du Cimetière des Pradettes et de ses abords, Espace du souvenir et du recueillement

Séméac, Hautes-Pyrénées

Cimetière

Architecte
Bernard Malé



profonds et mystiques.

Un espace paysager...

La conception et la programmation se sont faites globalement et l'emprise des nouvelles sépultures se fera progressivement, disséminée spatialement afin d'éviter l'effet de lotissement d'une part et d'abandon d'autre part.

Havre de calme, de repos...

Devenu un espace de mémoire et de respect organisé et paysagé, le cimetière ne sera plus perçu comme un lieu de « stockage » mais pourra enfin être vécu comme un havre de calme, de repos et de recueillement où l'on aimera à s'attarder pour méditer et penser aux êtres qui nous furent chers et qui nous manquent.



Maître d'ouvrage :

Commune de Séméac
Tel : 05.62.38.91.00

Montant des travaux :

900 000.00 Euros H.T.

Mission infrastructure loi MOP.

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Bernard Malé, architecte D.P.L.G.

Respect et reconnaissance...

La conception d'un cimetière, espace de la mémoire, du souvenir et du recueillement, n'est pas neutre et témoigne du respect et de la reconnaissance accordée aux disparus.

Avant la notre, aucune société n'avait en apparence accordé autant de valeur à la vie, allant même jusqu'à refuser collectivement le risque quotidien de l'accident et de la mort. Paradoxalement, le dernier espace que nous consacrons à nos défunts, est le plus souvent d'une pauvreté spatiale,

sémantique et symbolique affligeante.

Des lieux destinés à l'expression de sentiments profonds et mystiques...

Le cimetière des Pradettes à Séméac, veut être la symbiose

d'un véritable urbanisme funéraire avec ses murs (clôtures), ses portes (entrées), ses rues (allées), ses îlots (carrés) et d'un espace paysager végétal ponctuant l'ensemble de différents lieux destinés à l'expression de sentiments





L'espace cinéraire

« La conception paysagère du lieu devra être particulièrement soignée, avec des allées de circulation dont les formes courbes inciteront à la déambulation et la promenade » (Extrait du programme rédigé par la Commune de Séméac).

En réponse à cette exigence du Maître d'ouvrage nous avons choisi de concevoir l'espace cinéraire comme un jardin à l'anglaise, au tracé aléatoire, dans lequel le mobilier funéraire apparaît subrepticement au détour d'un cheminement.

Une « porte » marque l'entrée de l'espace cinéraire et isole ce dernier du cimetière et de ses alignements convenus de tombes et de caveaux. Ce mur écran permet de créer un espace particulier imprégné d'une atmosphère de recueillement au sein même du cimetière.

Au cœur de l'espace cinéraire une petite « prairie » offre une séquence de calme, tandis que les espaces périphériques sont plus généreusement plantés et referment l'espace sur lui-même pour l'isoler. C'est là que sont disséminés les composants du mobilier funéraire. En effet, le colombarium, les cavurnes et le jardin du souvenir sont volontairement éclater en plusieurs unités éparpillées sur l'ensemble du site.

A l'opposé de la « porte » marquant l'entrée de l'espace funéraire, tout au bout du cheminement, le puits de dispersion des cendres a été conçu comme un aboutissement adossé au mur de clôture comme peut l'être la « grotte » de certains jardins italiens de la renaissance.



Réhabilitation de la Mairie de Barbazan-Débat et traitement des abords, Quand deux époques s'harmonisent

Mairie

Architecte
Bernard Malé

Maître d'ouvrage :
Commune de Barbazan-Débat
Tel : 05.62.37.58.15

Montant des travaux :
600 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
407,00 m²

Mission de base loi MOP.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
AEC, BET structure
SETES, BET fluides

Renforcer le caractère public...

Le réaménagement des abords s'appuie sur la création d'une rue au Sud de la parcelle, reliant le centre bourg au lotissement voisin.

La façade de la Mairie est dès lors orientée vers cette rue et la création d'un parvis entre la rue et la Mairie remet en scène cette façade et renforce le caractère public du bâtiment.

Barbazan-Débat, Hautes-Pyrénées



Sur ce parvis, le monument aux morts vient prendre place, marquant un axe Est/Ouest, perpendiculaire à l'axe d'entrée de la Mairie.

Le petit canal existant est conservé pour marquer la séparation entre l'espace piétonnier et l'espace carrossable.

Desservir...

Le parc de stationnement est implanté à l'ouest de la Mairie, en bordure de la voie, pour occuper cet

espace inconstructible. A cet emplacement, le parc de stationnement peut desservir aussi bien la Mairie que la bibliothèque/salle de réception toute proche.

Conforter l'architecture existante...

L'architecture 19^{ème} du bâtiment existant est confortée par la reconstruction de l'encadrement de la porte d'entrée, par la remise en valeur de la modénature initiale avec ses pierres, ses briques et ses



corniches, par la création d'un fronton enfermant une horloge et par une plaque de marbre portant l'inscription « MAIRIE ». De la même façon, l'intérieur du bâtiment 19° est traité en réhabilitation.



Des extensions contemporaines...

L'extension projetée présente un caractère architectural contemporain très marqué, avec une toiture terrasse, un habillage des façades en lames de mélèze et de larges baies vitrées en aluminium.

Une union de deux styles...

C'est par l'ancrage des architectures dans leur époque que le bâtiment existant et l'extension s'affirment. C'est par l'opposition des styles que les deux entités de

valorisent mutuellement. Et c'est de cette union que naît un bâtiment inscrit dans la mémoire du bourg sans renier son époque.



Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers

Ensemble, sous un même toit

Pôle administratif, Pôle technique

Architecte
Bernard Malé



Maître d'ouvrage :
Communauté de communes
Bastides et Vallons du Gers
Tel : 05.62.09.30.68

Montant des travaux :
1 100 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
725,00 m²

Mission de base+EXE loi MOP.

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G. (Mandataire)
BETEP, BET structure
SETES, BET fluides

Des constantes formelles...

Le projet est constitué de deux bâtiments distincts :

- le pôle administratif en façade sur routes et le pôle technique en fond de cour.

Le pôle administratif abritant des bureaux, et le pôle technique abritant des ateliers, les deux

bâtiments ne pouvaient qu'offrir deux aspects différents. Toutefois en reprenant pour les deux constructions des constantes formelles, à savoir, une ouverture des bâtiments à l'Est et à l'Ouest, un volume cubique détaché marquant chaque entité, une grande

pente unique en couverture, nous avons pu assurer une homogénéité architecturale de l'ensemble tout en affirmant la particularité de chacun des bâtiments.

Le langage des matériaux...

Cette particularité renforcée par l'emploi de matériaux différents. Enduit, bardage bois couverture zinc, toiles imprimées tendues, pour le pôle administratif. Bardage métallique verticaux et en couverture pour le pôle technique.

Les différents villages en images...

La salle du conseil est mise en évidence sous la forme d'un volume cubique habillé de toiles tendues imprimées de vues des différents villages formant la Communauté de Communes. Cette solution a été adoptée pour obtenir un local très vitré et donc très clair, mais aussi très protégé, tant des vues que du soleil.

Une démarche environnementale....

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale visant principalement :
-Une relation harmonieuse avec l'environnement.

-Un choix intégré des procédés et produits de construction.
-Une gestion rigoureuse de l'énergie, de l'entretien et de la maintenance.
Les bâtiments sont ouverts exclusivement au sud et à l'Est et fermés au Nord et à l'Ouest par des murs aveugles et de grandes toitures. Les matériaux employés sont pour l'essentiel des matériaux naturels : briques monomur, mélèze, zinc.
Le chauffage est produit par une pompe à chaleur eau/eau associée à un plancher chauffant.
La ventilation est une ventilation double flux associée à un puits canadien.





Construction d'un Centre Multi Services à Andrest, L'occasion de construire un centre-bourg.



Andrest, Hautes-Pyrénées

Communauté de Communes Vic-Montaner

Architecte
Bernard Malé

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes Vic-Montaner Tél. : 05.62.31.68.84

Montant des travaux : 1 650 000.00 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
763,00 m²

Équipe de maîtrise d'œuvre : Bernard Malé, architecte D.P.L.G.
P.E.I, B.E.T Structure.
SETES, B.E.T Fluides.

Un centre-bourg riche...

Ce projet a l'ambition de dépasser la simple réalisation d'un complexe commercial afin d'offrir le cadre nécessaire à la vie quotidienne d'un village avec ses lieux de rencontres fortuites, ses relations humaines. Il renforce les liens sociaux des habitants, apporte les lieux complémentaires à un «mieux vivre ensemble» au sein du bourg.

Intégration architecturale...

Les caractéristiques du bâti vernaculaire sont respectées :
-une implantation attentive à l'environnement,
-un bâti à la volumétrie éclatée,
-une volumétrie à l'échelle du village,
-des matériaux naturels (bois, pierre des Pyrénées, galets, ardoises etc....).

Enracinement culturel...

L'architecture est réécrite pour répondre à de nouveaux besoins dus à leur vocation publique ou commerciale. Si notre architecture est toujours résolument contemporaine, elle puise ses fondements dans un enracinement culturel.

Architecture différenciée...

Pour les activités commerciales, les bâtiments sont des outils qui restent simples et économiques. Il en va autrement des bâtiments publics. Ils marquent profondément la perception que les habitants ont de leur environnement, ils donnent l'image du village que le passant emportera.

La halle : élément fédérateur d'une identité villageoise...

La halle est une réinterprétation contemporaine dans laquelle chacun de nous descendra la filiation évidente de ce bâtiment avec ces célèbres aînées, malgré une typologie réinventée et une architecture réécrite, affirmant sa modernité.

Des équipements publics spécifiques...

La médiathèque et la micro-crèche, équipements publics, sont implantées comme des « folies » le long du cheminement piétonnier. Elles assument leur statut par une architecture particulièrement soignée.



Des préoccupations environnementales...

Une implantation en osmose avec le milieu, l'emploi de matériaux écologiques, la réduction des nuisances de chantier, les atouts d'une filière bois centralisée, une production eau chaude solaire, une production électrique photovoltaïque, la récupération des eaux pluviales, un éclairage public économe, l'emploi de matériaux bruts et la prescription d'essences végétales locales répondent à une préoccupation environnementale.

Un enracinement politique et social...

Le mode de dévolution des marchés peut être un important vecteur économique et social. En refusant la construction d'un bâtiment unique au profit de plusieurs petites unités organisées en centre-bourg, notre projet peut favoriser l'accès à la commande publique des petites entreprises locales.

Un projet référence...

Les préoccupations du Maître d'ouvrage, décelables dans le programme s'y prétaient : intégration à l'environnement naturel et bâti, respect environnemental, intégration urbaine, ambitions architecturales, enveloppe financière réaliste.



Réhabilitation énergétique de 68 logements cité Deb

La réhabilitation énergétique prétexte à une nouvelle urbanité

Réhabilitation logements

Architecte
Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage,
OPH Hautes-Pyrénées

Maîtrise d'oeuvre,
Bernard MALE Architecte DPLG,
Energéco BET Fluides
Vernet Économiste

Surface Nette,
3500 m²

Montant des travaux,
1 500 000,00 € H.T.

Études en cours

La réhabilitation énergétique

L'objet principal de cette intervention est la réhabilitation énergétique de 68 logements. Cette réhabilitation indispensable a été mise à profit pour tenter de démolir l'image de «grand ensemble» de la cité. Pour assurer la diversité architecturale, l'O.P.H 65 a choisi de diviser l'opération globale en deux opérations confiées à deux Ateliers d'Architecture distincts.

Tarbes, Hautes-Pyrénées

..... Prétexe à une nouvelle urbanité

Notre intervention porte sur une barre et une tour.

La coloration des façades a permis de recouper le bâti, suivant un parcellaire imaginaire, en deux volumes sur rue correspondant aux deux cages d'escalier.

La tour a vu ces quatre faces traitées de couleurs différentes. Ces couleurs s'estompant au fur et à mesure que l'on s'élève diminuent l'impression de hauteur excessive de l'édifice.

Nous souhaitons ainsi diversifier le bâti et permettre une meilleure appropriation des logements par leurs occupants.



Restauration de la maison du Général Penette, Respect du patrimoine et créativité

Larreule, Hautes-Pyrénées

Maison d'habitation

Architecte
Bernard Malé



Maître d'ouvrage privé

Montant des travaux :
600 000 Euros H.T.

Surface utile hors œuvre :
500,00 m²

Mission de maîtrise oeuvre
privée

Maître d'œuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

**Bâtiment inscrit à la
fondation du patrimoine...**

La restauration de la maison du
Général Penette à Larreule est
conduite sous la surveillance
de l'Architecte des Bâtiments
de France. Cet ensemble à
caractère patrimonial a été
inscrit à la Fondation du
Patrimoine.

**Défrichage, nettoyage
dans un premier temps...**

Abandonnée depuis 1964, la
Maison d'habitation avait
été totalement vandalisée, les
bâtiments annexes avaient vu
leur toiture et leur charpente
s'effondrer et le terrain avait été
envahi par la végétation.
Après défrichage de la parcelle,
la première tranche de travaux a
consisté en la reconstruction du
clos-couvert.



**Dans le respect de
l'ancien...**

Toutes les maçonneries ont été
remontées en galets de l'Adour
hourdés au mortier de chaux.
Les charpentes des granges ont
été refaites en chêne assemblées
à tenons et mortaises. La
couverture des granges est en
tuiles canal anciennes.
La couverture de l'habitation a

été refaite, comme à l'origine,
en ardoises.

Les menuiseries extérieures
sont des copies en chêne des
menuiseries endommagées
retrouvées dans les ruines.





Et de la créativité contemporaine...

L'intérieur de l'habitation ayant été totalement vandalisé, le parti pris a été adopté d'harmoniser les quelques rares éléments de décoration du XIX^e siècle encore en place à un aménagement résolument contemporain excluant tout pastiche.

De ce mariage naît une atmosphère particulière gardant en mémoire l'habitation du XIX^e siècle, mais présentant par ailleurs une esthétique à la modernité affirmée.



Quand le respect des matériaux vernaculaires induit une démarche environnementale...

La restauration dans le respect des matériaux et des techniques vernaculaires a inévitablement induit l'emploi de matériaux naturels : maçonnerie de galets, charpente chêne, couverture ardoises ou tuiles, etc...

Ajoutez à cela un chauffage par le sol avec géothermie, une ventilation double-flux et une production d'eau chaude par aérothermie, tous les ingrédients de la H.Q.E sont alors réunis.



Étude architecturale et urbaine des bastides landaises

Un phénomène urbain au XIIème siècle

Département des Landes

Ouvrage

Architecte

Bernard Malé

Commanditaire :
Conseil Général des Landes

Chargé de mission :
CAUE des Landes

Chargé d'étude :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

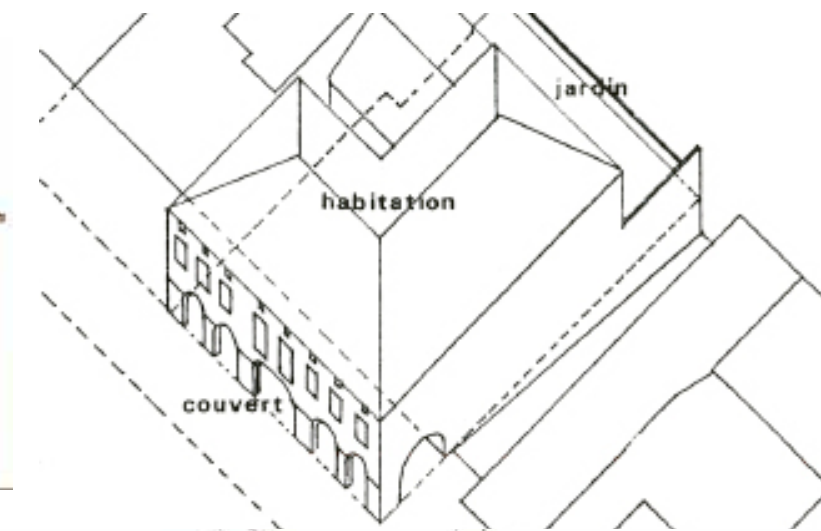
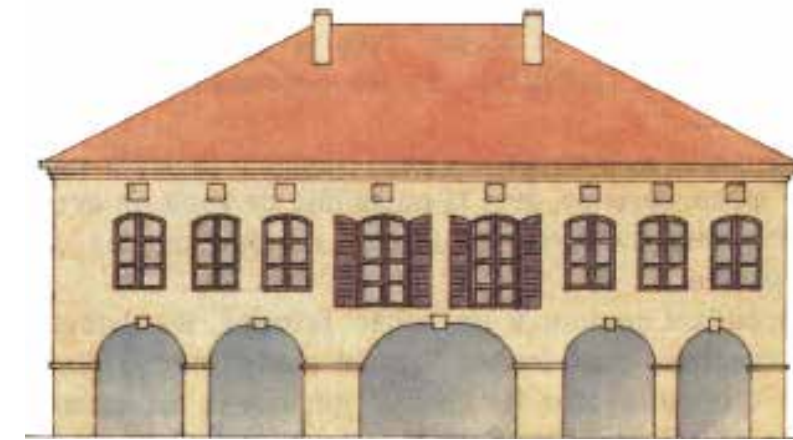
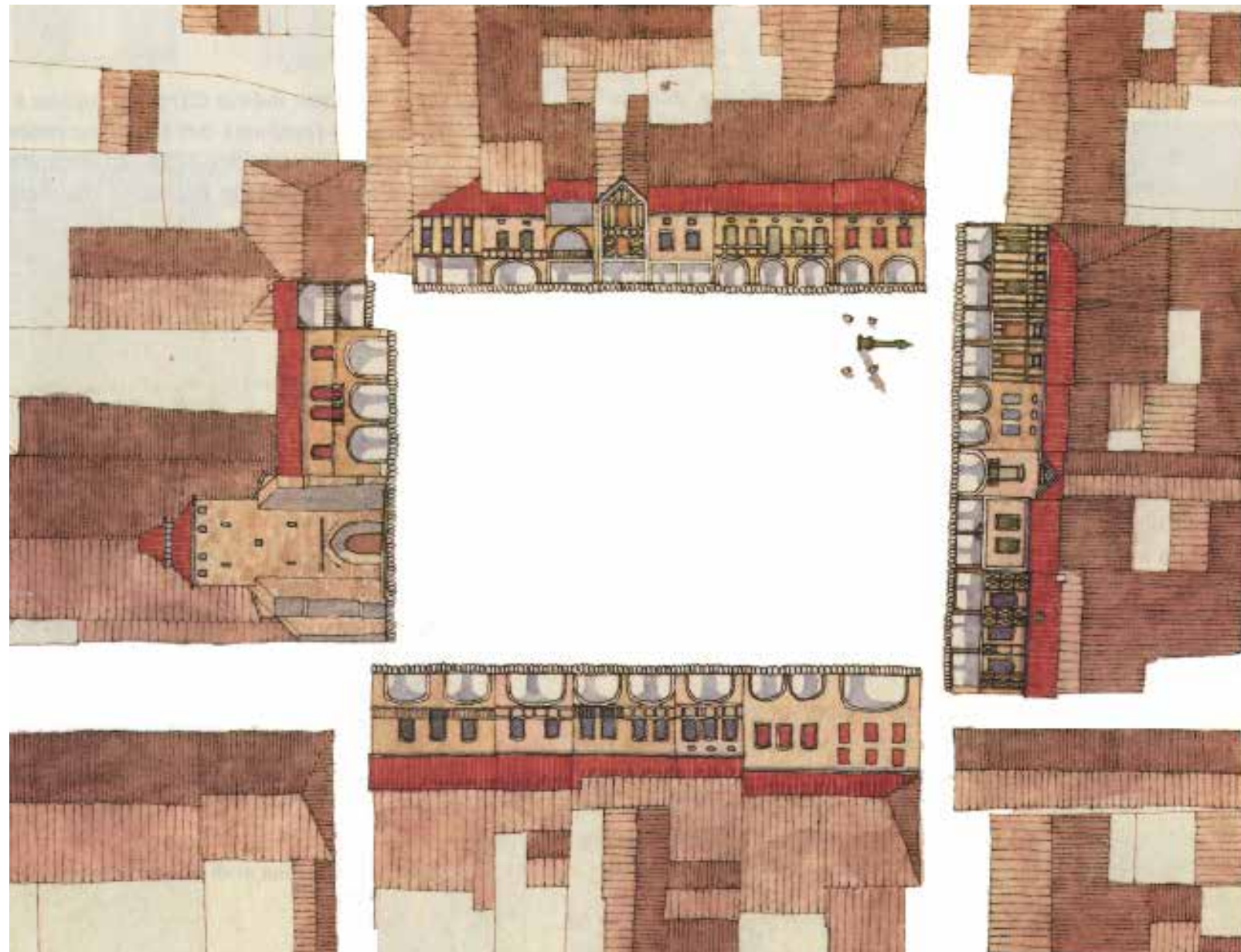
Les Bastides Landaises ont été l'objet d'une étude réalisée en prenant comme centre d'intérêt des thèmes urbains ou architecturaux. Les thèmes développés concernent le site d'implantation choisi, la défense en limite de peuplement, le plan de la ville à travers le tracé des voies, la place centrale, le

parcellaire qui découpe les îlots construits et le bâti, public ou privé dans sa distribution et son usage.

Découvrir, reconstruire...

Des documents graphiques du XVIII et XIXème siècle ou actuels ont permis notre analyse et une interprétation du phénomène

urbain. Nous avons considéré que certaines constantes ont perduré et que l'existant était l'héritier typologique de l'ancien. Ainsi, cette lecture morphologique aboutit à une vue globale qui nous permet de découvrir ou de reconstruire des schémas, des règles et des systèmes logiques propres aux bastides.

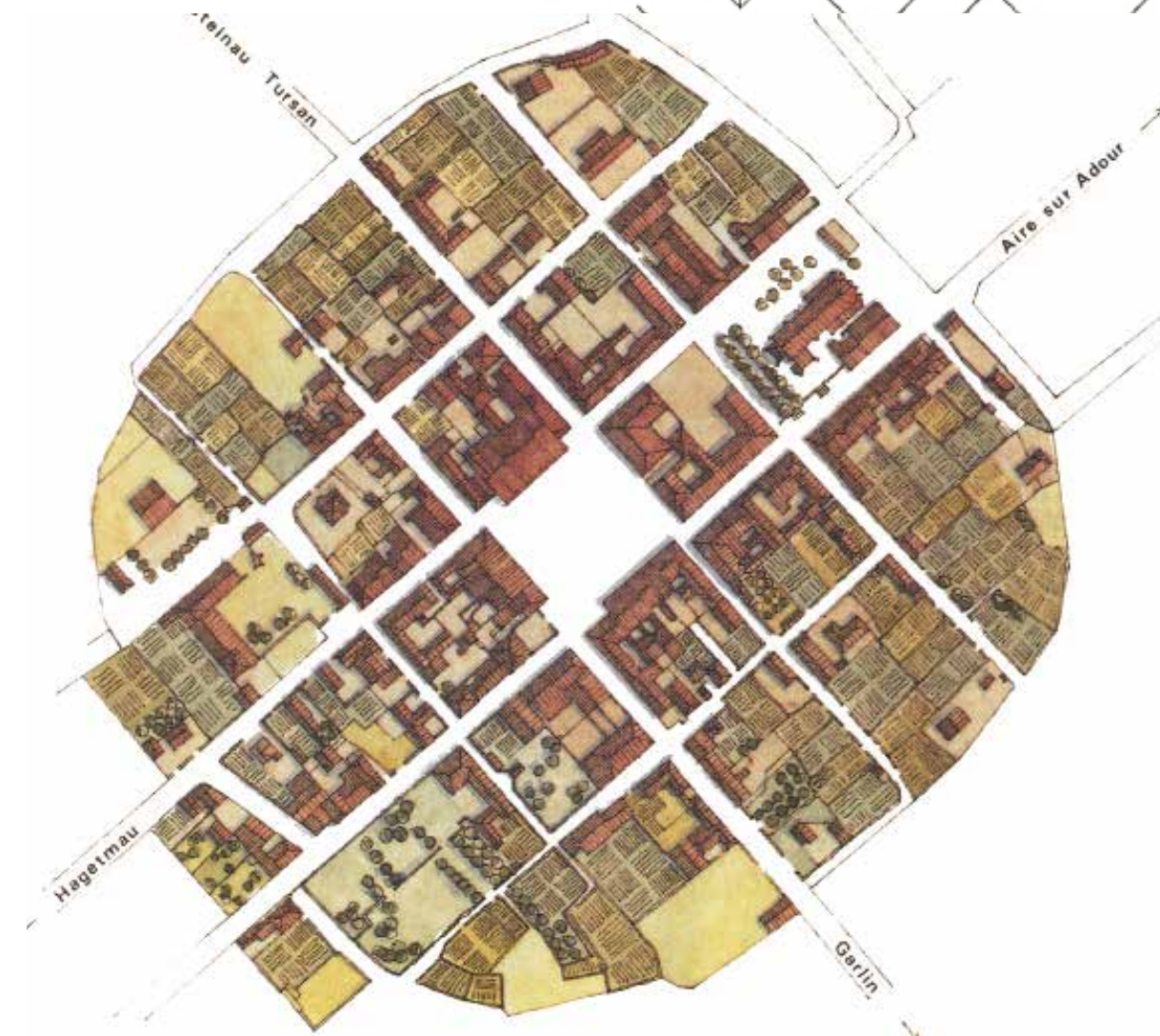


Villes neuves...

Du XII au XIVème siècle, la lutte opiniâtre entre anglais et français d'une part et la poussée démographique d'autre part, va amener les classes dominantes à créer des villes neuves dans une quinzaine de départements du Sud-ouest de la France.

Une organisation...

En fonction des abords (eau, bois, carrière) le site choisi occupait un territoire. Le nouvel occupant se voyait confier une parcelle à bâtir, un jardin et à l'extérieur de la bastide, il disposait de parcelles à cultiver. Artisans et commerçant trouvaient leur place dans les murs. Les arpenteurs traçaient les limites, une charte était dictée. La vie s'organisait, la population, libre mais se devant de respecter la loi, assurait le développement de la ville.



Aménagement du centre bourg de Pujo

Mise en valeur des bâtiments publics

Département des Hautes-Pyrénées

Pujo



Maître d'ouvrage :
Commune de Pujo

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
140 000 € HT

Des bâtiments représentatifs de valeurs différentes...

Toutes les activités présentes au centre du village ouvrent sur un axe reliant du Nord au Sud la salle des fêtes, la Mairie, l'école, l'église et, plus loin, la Poste. Ces cinq bâtiments sont représentatifs de valeurs différentes,

mais complémentaires au sein de la communauté villageoise.

Des espaces successifs...

Nous avons donc choisi de matérialiser cet axe fort et de traiter une longue séquence d'espaces successifs, de qualités différentes mais aussi complémentaires.

Pour les manifestations...

Ainsi devant la salle des fêtes, un vaste espace de stationnement, structuré par deux alignements d'arbres et le monument aux morts, permet le stationnement, mais aussi des manifestations extérieures liées aux monuments aux morts.



Pour une mise en valeur...

Devant la Mairie, le parvis et sa fontaine mettent en valeur la Mairie suivant un axe perpendiculaire reliant la porte d'accès à la Mairie à la fontaine.

Pour les cérémonies...

Dans le prolongement de l'entrée de l'église, quatre arbres de l'ancien alignement sont conservés, formant parvis avec le calvaire, remis sa place originelle.



Pour les besoins occasionnels...

Au Sud de l'église, un vaste espace libre est conservé pour faire face aux besoins de stationnements exceptionnels et aux besoins particuliers des manifestations foraines.



Aménagement du centre ville de Séméac

Redonner vie à un centre-ville en déshérence

Département des Hautes-Pyrénées

Séméac

Architecte
Bernard Malé

Réduire les nuisances du chantier...

Cette opération a été divisée en deux tranches fonctionnelles pour diminuer les nuisances tant pour les usagers que pour les riverains.

Mettre en sécurité...

La première tranche concerne la mise en sécurité du carrefour à l'angle de la place A.Briand et de la rue T.Gautier, et l'amé-

nagement des rues T.Gautier et G.Clémenceau à l'approche du carrefour.

Organiser...

L'aménagement de la rue T.Gautier permet de rattacher la zone de Darré La Gleyze au centre ville et de créer une nouvelle entrée au cimetière qui déplacera une partie des stationnements de la Place A.Briand vers la rue T.Gautier et

la rue G.Clémenceau.

Dans ces deux rues est créé un nombre de place de stationnement conséquent, qui permettra d'entreprendre la seconde tranche de travaux sans gêne pour les usagers.

Matérialiser le centre ville...

La seconde tranche traite la place A.briand et les parvis de la Mairie et de l'église et matérialise sans équivoque le centre-ville.

Maître d'ouvrage :
Commune de Séméac

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
4 500 000 € HT



La place dévolue à l'automobile est réduite au profit des espaces réservés aux piétons.

Une nouvelle image...

Avec ce projet, la commune de Séméac a transformé la perception de son centre-ville, qui offre aujourd'hui une nouvelle image valorisée de cette ville.



Aménagement de centre bourg de Pierrefitte-Nestalas Relier par un jardin public Pierrefitte à Nestalas

Département des Hautes-Pyrénées

Pierrefitte-Nestalas

Architecte
Bernard Malé

Maître d'ouvrage :
Commune de Pierrefitte-Nestalas

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
540 000 € HT



Affirmer la centralité d'un lieu...

Le village de Pierrefitte-Nestalas est composé du vieux bourg de Nestalas situé à l'est de la route départementale et du quartier de Pierrefitte qui le long de la voie d'accès à la montagne, est aujourd'hui devenu le cœur du village. Le maître d'ouvrage souhaitait traiter le carrefour de la Mairie, sur la route départementale, pour en faire la place du village et affirmer la centralité du lieu.

Le jardin, élément de liaison...

Lors du concours, nous avons proposé de créer la place, mais aussi de réaménager l'ancien parc de la Mairie en jardin public, et d'en faire un élément de liaison tant physique que symbolique entre le vieux centre bourg délaissé et le nouveau centre-ville. Cette proposition, bien qu'étendant la zone d'intervention et donc l'économie du projet, a emporté l'adhésion du jury.

Espace minéral/espace végétal...

Le projet joue sur l'opposition entre la place, espace minéral et le parc, espace végétal et aquatique, oasis de fraîcheur.

La mairie, espace central...

Le dessin de la place structure l'espace urbain en fonction du bâtiment dominant, tant en terme d'architecture qu'en terme de fonction : la Mairie. Toutes les lignes directrices partent de la Mairie et ramènent à la Mairie.

Ombre et fraîcheur...

Le parc, animé par les fontaines, des cours d'eau et réalisé en faisant largement appel aux matériaux et végétaux naturels des Pyrénées (pierres marbrières, rochers roulés, flores locales, etc...) offre ombre et fraîcheur à deux pas du centre-ville.



Aménagement de la Place de la Mairie à Bazillac Créer un coeur de village

Département des Hautes-Pyrénées

Bazillac



Maître d'ouvrage :
Commune de Bazillac

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
200 000 € HT



Une composition géométrique...

L'aménagement de la place de Bazillac a été élaboré à partir d'une composition géométrique engendrée par l'axe de la Mairie, l'axe du vieux platane conservé et l'axe du monuments aux morts déplacé.

A partir de points structurants...

Ces points au préalable acceptés comme structurants,

les positionnements des autres éléments de la composition de la place ont été donnés par un tracé géométrique rigoureux.

Un platane remarquable...

Le platane a déterminé la conception du parc de stationnement au Nord de la place. La voie de desserte du parc de stationnement servant par ailleurs de voie d'accès aux ateliers communaux et à la propriété contiguë.

Un cheminement...

Du parc de stationnement, part en diagonale, un cheminement piétonnier qui mène au parvis de la Mairie. Sur ce parvis, a été implantée une fontaine, qui sera réalisée dans un second temps.



Etude de faisabilité pour l'aménagement de la place de la bastide à Tournay ou comment retrouver l'esprit du lieu ?

Tournay



Quand le stationnement ne faisait pas problème....

Département des Hautes-Pyrénées

Commanditaire :
Commune de Tournay

Chargé d'études :
Bernard Malé, architecte D.P.L.G.



Une étude urbaine de l'ensemble de la bastide.

la place n'est qu'une des composantes de la bastide et est indissociable d'un ensemble urbain cohérent qui ne peut être appréhendé isolée de ce contexte.

Et ce d'autant plus que la bastide de Tournay offre un tracé particulier sans relation avec le damier habituel des bastides. La place n'occupe donc pas l'emplacement d'un îlot central non construit, mais celle de l'élément majeur de la composition urbaine, à partir duquel s'organise la structure urbaine.

Une étude des caractéristiques urbaines et architecturales de la place.

Les liaisons entre la place et les rues contigues, la continuité des façades, la composition des façades, l'intérêt architectural des façades, l'articulation des constructions avec les rues adjacentes, autant d'éléments construits qui créent ce volume en creux qu'est la place.

Une acquisition des valeurs d'usage.

La place d'Astarac vit aujourd'hui au rythme des usages quotidiens, des manifestations hebdomadaires et des manifestations exceptionnelles. Ce sont ces appropriations particulières de l'espace qu'il s'agira de recenser, d'observer et de pérenniser afin de ne pas faire disparaître la polyvalence qui fait la richesse du lieu

Une identification des besoins et des souhaits de la municipalité.

D'autres besoins, non recensés à ce jour, peuvent apparaître au cours de l'étude.

Il est donc important de définir avec les élus et les usagers les caractéristiques de cet espace urbain réaménagé.

Au premier rang des revendications des commerçants, l'éternel besoin des stationnements proches des commerces.

Puis apparaîtra la délicate question du positionnement du monument aux morts.

Bien d'autres inquiétudes apparaîtront encore parmi la population, il nous appartiendra de les prendre en compte dans cette étude qui ne sera pas un projet, mais la définition des conditions d'élaboration du projet.



Le marché d'antan.....

et le marché d'aujourd'hui



Un parc de stationnement à Plaisance du Gers Utiliser les potentialités du site

Département du Gers

Plaisance du Gers

Architecte
Bernard Malé



Maître d'ouvrage :
Commune de Plaisance du Gers

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
150 000 € HT



Utiliser les éléments existants...

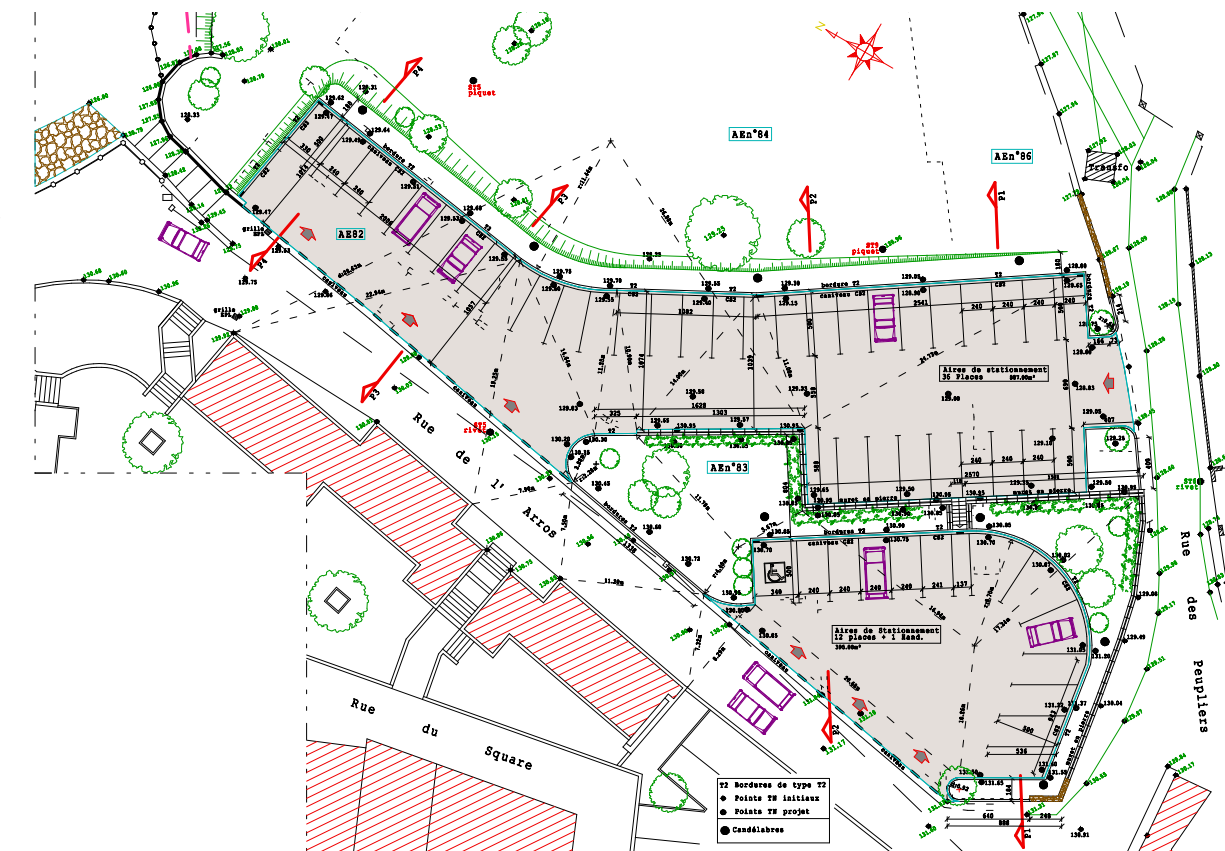
Toujours dans un souci d'économie, les rues périphériques existantes ont été utilisées pour desservir les deux niveaux de stationnement.

Végétaliser naturellement...

En bordure de l'Arros, formant tampon entre la rivière et le parc de stationnement, un vaste espace vert sera créé en s'appuyant le plus possible sur la végétation existante.

Pour une économie maximum du projet...

Pour atteindre à une économie maximum du projet, le parc de stationnement a été conçu en gradins en épousant les dénivellations du terrain et en utilisant un mur de soutènement en pierre existant.



Aménagement de la Place Florence à Aureilhan Donner une qualité urbaine

Département des Hautes-Pyrénées

Aureilhan

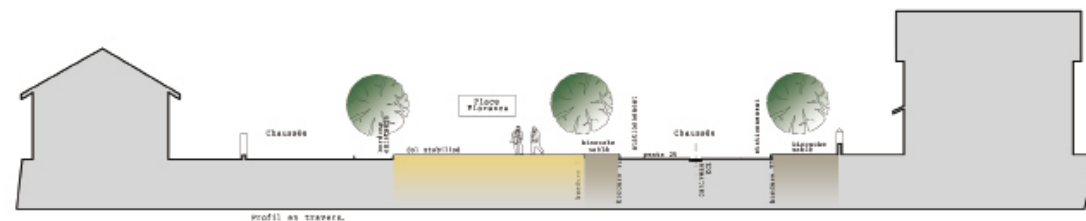
Architecte
Bernard Malé

Maître d'ouvrage :
Commune de Aureilhan

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Bernard Malé, architecte
D.P.L.G.

Mission infrastructure loi MOP

Montant des travaux :
120 000 € HT



Comment donner une qualité urbaine...

Bien que modeste, le projet est fondamental par la problématique qu'il se propose d'aborder : Comment donner une qualité urbaine à des places informelles de lotissement conçus dans les années cinquante et soixante et aujourd'hui fondus dans le tissu urbain ?

Un espace en creux qui doit vivre...

Une place est un espace construit en creux par les façades qui la bordent. On bâtit une place comme on bâtit une construction. Aménager une place, c'est aussi s'assurer que les activités et manifestations, qui font vivre cet espace tout au long de l'année, pourront toujours s'y dérouler sans inconvénient.

Des solutions...

Donner la prépondérance de l'espace réservé aux piétons sur l'espace réservé à automobile. Supprimer une circulation périphérique complète qui réduit l'espace central et interdit une liaison place/bâti. Minéraliser le sol de la place, où seuls les arbres devront représenter le végétal.



Centre de santé pluridisciplinaire B.B.C à Loures-Barousse, De l'urbain au végétal

Loures-Barousse, Hautes-Pyrénées

Maison de santé pluridisciplinaire - Concours



L'implantation...

La géométrie particulière du terrain a logiquement imposé l'implantation du bâtiment :

- Un espace tampon de 5,00 ml de large en limite latérale
- Le passage progressif d'une architecture urbaine sur la rue Nationale à une architecture plus libre sur le parc.
- Une façade Sud-Est alignée sur la limite opposée.
- Une entrée au plus près de la rue Nationale.
- Une façade Nord-Ouest sur l'espace public alignée sur la limite opposée pour engendrer un espace urbain devant la Maison de la Santé.

lélépédique soulignant l'espace urbain confrontant.

- Un volume haut de forme trapézoïdale ouvert sur le jardin intérieur.
- Le passage progressif d'une architecture urbaine sur la rue Nationale à une architecture plus libre sur le parc.

Un Bâtiment Basse Consommation...

Les fondamentaux conceptuels basse consommation ont dicté l'architecture du bâtiment :

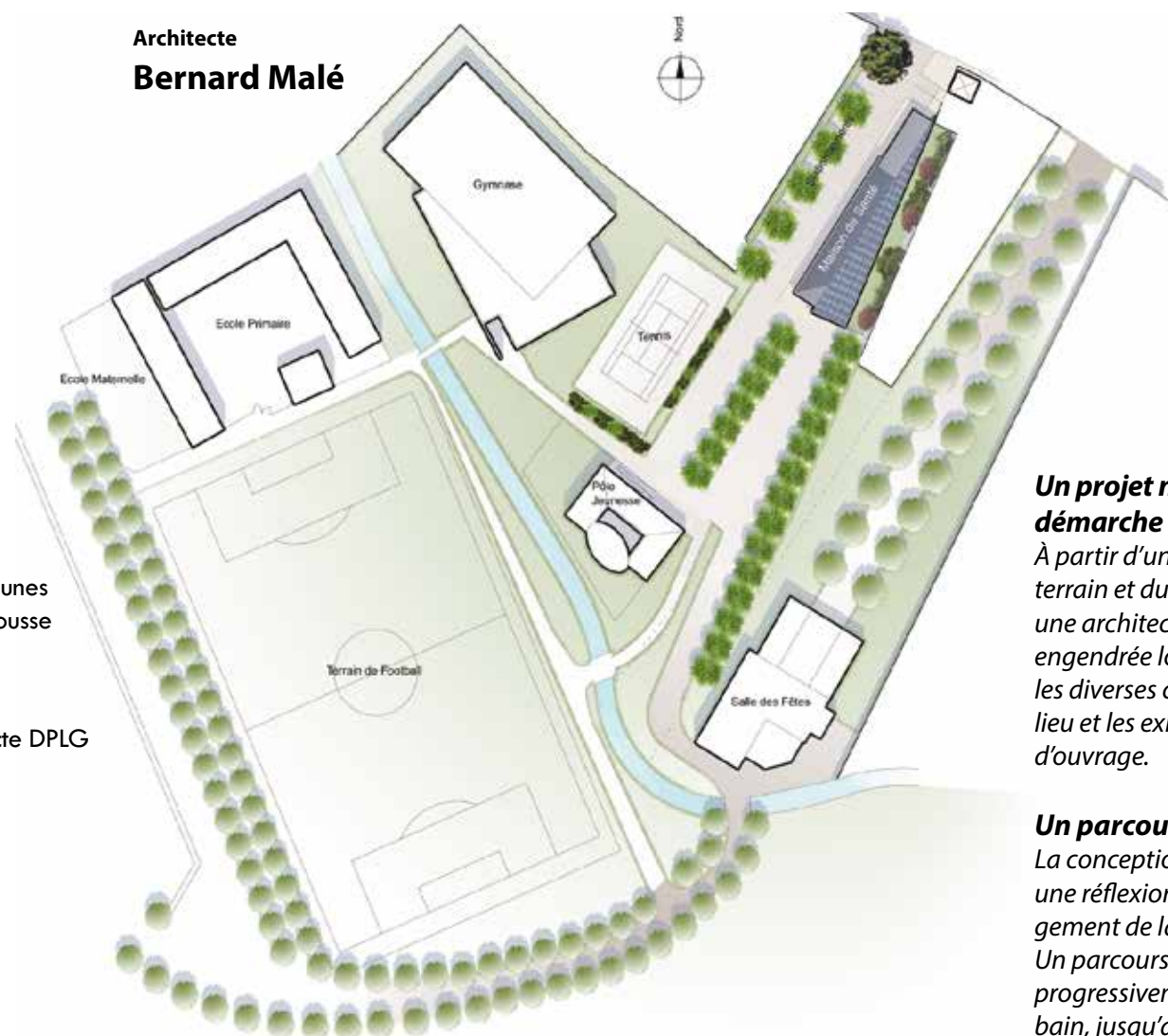
- Des volumes compacts bardés pour recevoir une isolation par l'extérieur.
- Des menuiseries offrant un rapport maximum déperditions/éclairage.
- Des protections solaires sur les façades orientées à l'Est et au Sud.
- Une toiture pentée au Sud-Est pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques.

La volumétrie du bâtiment...

L'inscription dans le site a naturellement engendré la volumétrie du bâtiment :

- Un auvent de protection au Nord-Ouest marquant l'entrée.
- Un volume bas et paral-

Architecte
Bernard Malé



Un projet né d'une démarche rigoureuse...

À partir d'une analyse du site, du terrain et du programme, née une architecture de l'évidence, engendrée logiquement par les diverses contraintes nées du lieu et les exigences du Maître d'ouvrage.

Un parcours séquentiel ...

La conception est inscrite dans une réflexion globale d'aménagement de la zone. Un parcours séquentiel mène progressivement du milieu urbain, jusqu'au cœur du parc.

De l'urbain au végétal...

Souhaitant positionner le bâtiment de façon à ouvrir le parc sur la rue et à dégager la perspective sur l'espace vert au cœur du bourg, nous avons privilégié une implantation longitudinale suivant les limites séparatives latérales. Cette solution permet par ailleurs d'amener une transition douce entre l'espace urbain de la rue et l'espace végétal du parc.



Maîtrise d'ouvrage,
Communauté de Communes
de la Vallée de la Barousse
(65370)

Maîtrise d'oeuvre:
Bernard MALE, Architecte DPLG

Bureau d'étude
P.E.I B.E.T Structure
SETES B.E.T Fluides

Surface Nette,
270,00 m²

Montant des travaux,
500 000,00 € H.T.

Salle multisports et dojo d'Aureilhan, Mikado géant pour les sportifs

Aureilhan, Hautes-Pyrénées

Complexe sportif - Concours

Architecte
Bernard Malé



Maîtrise d'ouvrage,
Commune d'Aureilhan (65800)

Maîtrise d'oeuvre:
Bernard MALE, Architecte DPLG

Bureau d'étude T.C.E.,
Compétences Ingénierie

Bureau d'Etudes Acoustique
GAMBA Acoustique

Surface Nette,
1 671,00 m²

Montant des travaux,
1 700 000,00 € H.T.

Une architecture volontariste inscrite dans son environnement...

Les trois volumes composant le complexe sportif sont abrités sous une grande couverture horizontale, "assise" sur la salle multisports à l'Ouest et se prolongeant en parapluie sur les locaux annexes et le dojo à l'Est, soutenue des poteaux qui sont comme jetés aléatoirement, en bouquet, rappelant le "mikado". A la planéité du site, répond l'horizontalité de la couverture. Le volume évidé sous la couverture dématérialise le bâtiment, assure la transparence du volume bâti.

Une architecture permettant l'identification...

Si le bâtiment doit offrir une lecture architecturale unitaire, les pratiquants doivent pouvoir identifier leurs locaux et s'approprier affectivement leur espace. Les deux salles d'activités ont

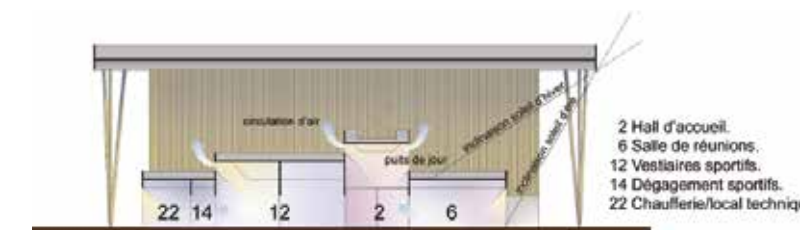
donc reçu un traitement architectural procédant d'un même esprit constructif, mais offrent au final une image différenciée et une ambiance intérieure différentes :

- Orthogonalité pour la géométrie du volume et de l'habillage de la salle multisports en tasseaux en mélèze horizontaux. Les larges pièces de bois horizontales servent de brise soleil et interdisent la pénétration d'une lumière directe et éblouissante.
- Géométrie plus libre pour le dojo avec ses poteaux en "mikado".
- Les locaux communs aux sportifs, publics, annexes ou techniques relient les deux volumes principaux. Ces volumes jouent avec les hauteurs pour être éclairés naturellement.

Une réponse intégrant l'économie du projet...

La rigueur conceptuelle du plan

réduisant au maximum les surfaces de dégagement a permis d'obtenir un rapport surface totale/surface utile tout à fait intéressant de 1.03. L'économie de la construction est également engendrée par la rigueur et la logique constructive du bâtiment.



- Un noyau central et des soubassements en panneaux de béton préfabriqué isolant, permettent d'assurer un contreventement efficace du bâtiment et de laisser des panneaux bruts à l'extérieur ou à l'intérieur dans certains locaux qui offriront un bon vieillissement à l'humidité.

- Des poteaux bois, supports de la couverture posés sur les soubassements béton.

- Une ossature bois en nids d'abeilles support de la charpente et de la couverture assure le contreventement en partie haute et supporte les bardages bois extérieurs et les menuiseries aluminium.

- En privilégiant l'emploi de matériaux naturels et bruts ne nécessitant aucun entretien et ne craignant pas le vandalisme : béton, bois, menuiseries

aluminium, nous construisons durable et réduisons les coûts d'entretien du bâtiment.

Une préférence pour des systèmes naturels et passifs...

Le rafraîchissement et la ventilation naturelle nocturne des locaux en été est important pour un bâtiment à l'isolation renforcée. Afin de ne pas craindre les risques d'intrusion, les longues baies vitrées horizontales en partie haute du hall d'accueil et des vestiaires sont protégées par des vantelles bois. L'inclinaison réglable de ces vantelles en façade Sud permet de favoriser les apports solaires dans le hall

d'accueil en hiver, et de les éliminer en été. L'air frais devra être aussi introduit en partie basse à faible vitesse.

Une démarche intégrant les enjeux de développement durable...

- Relation du bâti avec l'environnement immédiat. Les grandes horizontales du bâtiment assurent son intégration dans la vaste plaine de l'Adour, et sa transparence diminuera son impact bâti et favorisera son osmose avec le milieu.

- Gestion de l'énergie.



Accueil touristique aux grottes de Gargas

Réhabilitation de deux bâtiments des années 60.

Bâtiment d'accueil

Architecte
Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage,
Communauté de communes de
Saint-Laurent de Neste

Maîtrise d'oeuvre:
Bernard MALE , Architecte DPLG

Bureau d'étude structure,
Pyrénées Études Ingénierie

Bureau d'Etudes Fluides, SETES

Surface Nette,
480.00 m²

Montant des travaux,
Bâtiment : 810 000,00 € H.T.

Réutilisation de bâtiments existants...

Après la construction du Centre d'Interprétation Numérique à l'emplacement de l'ancien restaurant, le Maître d'ouvrage a souhaité réutiliser les deux bâtiments existants de l'ancien hôtel et des anciens logements pour créer une structure touristique d'accueil comprenant des locaux d'accueil complémentaires au C.I.N et des locaux de restauration.

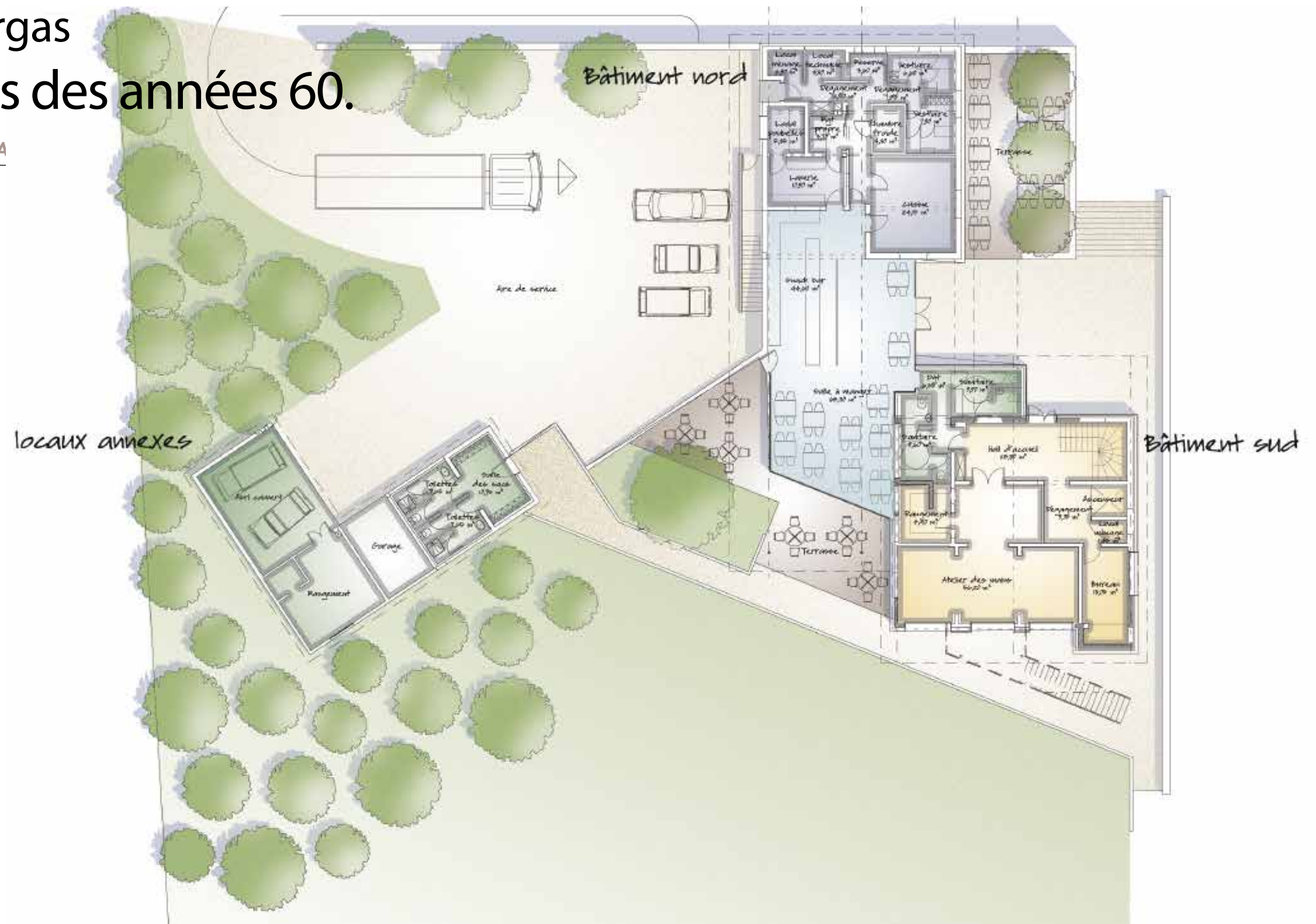
Une répartition claire des fonctions...

Les locaux ont été répartis en deux sous-ensemble clairement identifiés, les locaux de service

d'une part dans le bâtiment Nord et les locaux annexes au Centre d'Interprétation dans le bâtiment Sud. La salle à manger fait le lien entre les deux entités.

Un bâtiment en harmonie avec le Centre d'Interprétation Numérique...

Par sa forme, comme par les matériaux employés, le nouveau bâtiment rappelle le C.I.N, couverture courbe en zinc, bardage en tasseaux de mélèze, bardage en tôle noire, menuiserie alu gris grainé, etc... Un mur de soubassement en gabions de galets assoit le bâtiment et rappelle le vieux mur de soutènement de galets à l'Est



Gendarmerie de Maubourguet

Locaux de travail sur la rue et habitat en bande protégé

Maubourguet, Hautes-Pyrénées

Bâtiment administratif et logements de fonction

Architecte

Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage,

Communauté de communes du Val d'Adour

Maîtrise d'oeuvre:

Bernard MALE, Architecte DPLG

Bureau d'étude structure,

Pyrénées Études Ingénierie

Bureau d'Etudes Fluides, SETES

Surface Nette,
860.00 m²

Montant des travaux,
1 500 000,00 € H.T.

Répondre à la rigueur des directives...

La conception d'une gendarmerie doit en premier lieu obéir à un cahier des charges rigoureux.

Tout en offrant un espace agréable...

Les locaux de service comme les logements de fonction s'ouvrent largement au Sud sur les Pyrénées. Les locaux de service en relation avec la rue, vers le public et les logements de fonction à l'arrière, sur des jardins semi-privatifs. La vie privée de la famille s'organise sur des espaces propres aux logements, à l'écart de la vie professionnelle du gendarme.

Différencier les bâtiments par la couleur...

Une unité architecturale d'ensemble est voulue pour le projet mais la couleur donne à lire la fonction de chacun. A l'affirmation d'une architecture publique pour les locaux de fonction, répond l'architecture domestique des logements :
-Enduit gris, menuiserie bleue pour le bâtiment de service.
-Enduit ocre et différentes couleurs pour la menuiserie, dans une ambiance chaude, pour les logements de fonction.

Du plein, du vide...

Les locaux de service ont été conçus suivant une dualité

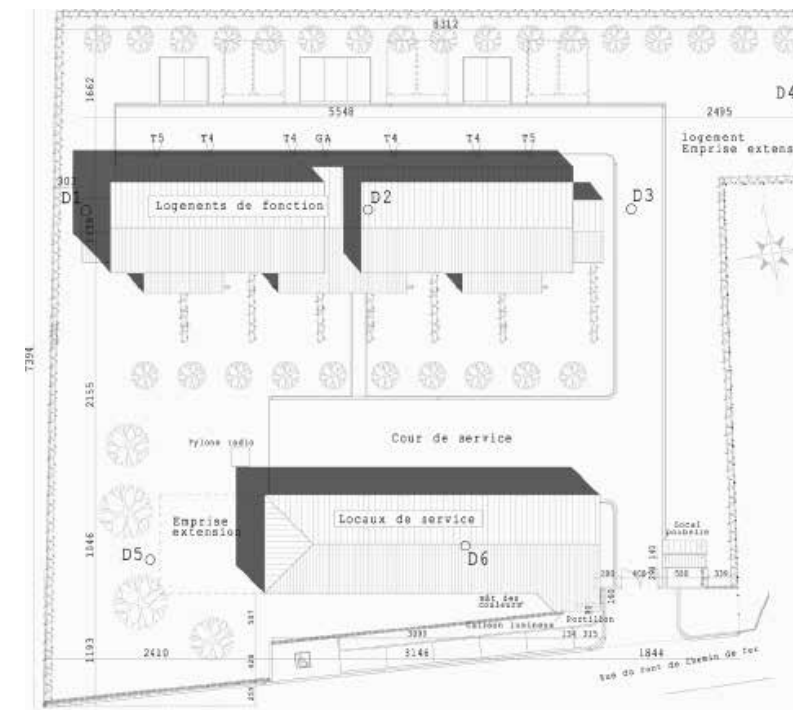
locaux technique/architecture maçonnerie et fermée, locaux de travail/architecture vitrée et ouverte sur la rue.

Profiter du sud...

Pour ouvrir toutes les pièces de vie au sud, les logements sont conçus en duplex, avec entrée, séjour, cuisine et toilettes au rez-de-chaussée et chambres, bains et toilettes à l'étage.

Sans craindre les surchauffes en été...

La large volée de toit protège les chambres à l'étage tandis que les auvents abritent la terrasse et le séjour en rez-de-chaussée.



Gendarmerie de Vic-Bigorre

Un fragment de ville autour d'une place centrale

Vic en Bigorre, Hautes-Pyrénées

Bâtiment administratif et logements de fonction

Architecte
Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage,
Sivom pour le canton de Vic en Bigorre

Maîtrise d'oeuvre:
Bernard MALE, Architecte DPLG

Conducteur d'opération :
OPAC des Hautes-Pyrénées

Bureau d'étude structure,
Bernadberoy

Bureau d'Etudes Fluides, SETES

Surface Nette,
1 400.00 m²

Montant des travaux,
1 000 000,00 € H.T.

Allier bâtiment public/ bâtiment privé...

La construction d'une gendarmerie présente un problème spécifique, en ce sens qu'elle réunit au sein d'un même ensemble un bâtiment, public, mais très fermé et un ensemble résidentiel dans lequel les locataires ne doivent pas se sentir enfermés.

Dissocier les deux identités...

Notre proposition a tenté de

clairement dissocier les deux entités, tout en préservant la fonctionnalité et l'unité architecturale de l'ensemble. Dissociation spatiale en implantant les locaux de service en bordure de voie et les habitations autour d'une placette en fond de parcelle. Mais aussi dissociation architecturale en recherchant pour les locaux de service une écriture architecturale significative d'un bâtiment public et en affirmant l'architecture pavillonnaire du « lotissement ».

tandis que les pavillons ont fait l'objet d'une recherche chromatique variée, les différenciant les uns des autres.

S'inspirer de la tradition..

Ainsi, conformément à la tradition du Val d'Adour, la couverture du bâtiment administratif est en ardoise, tandis que les habitations sont couvertes en tuile.

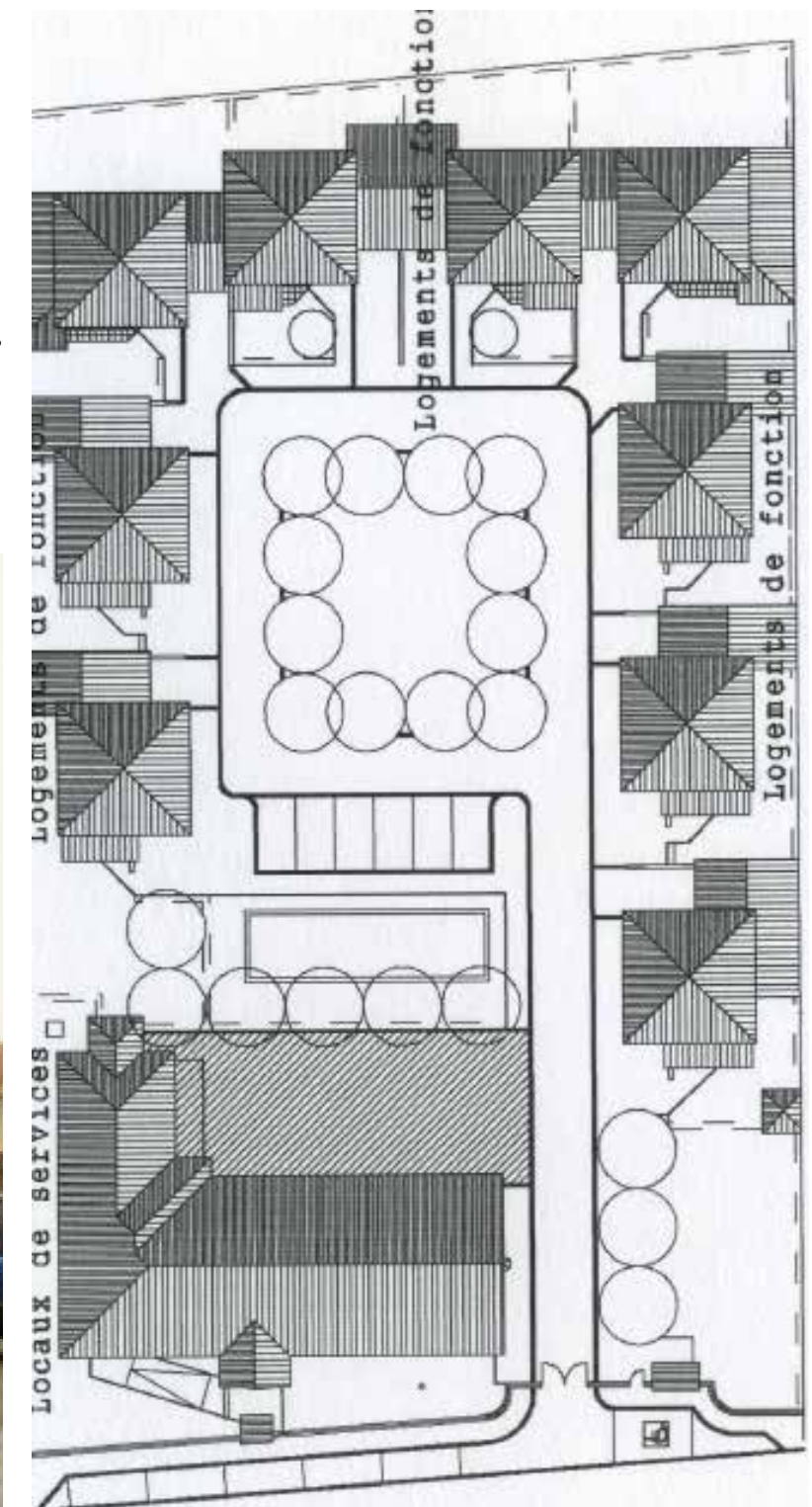
User de la couleur...

Par ailleurs, les locaux de services sont traités dans les couleurs de la gendarmerie, gris et bleu,

l'ensemble, bien que clairement appréhendé comme « gendarmerie », permet toutefois aux gendarmes d'être perçus comme des habitants vicquois à part entière.

Une continuité urbaine...

l'ensemble, bien que clairement appréhendé comme « gendarmerie », permet toutefois aux gendarmes d'être perçus comme des habitants vicquois à part entière.



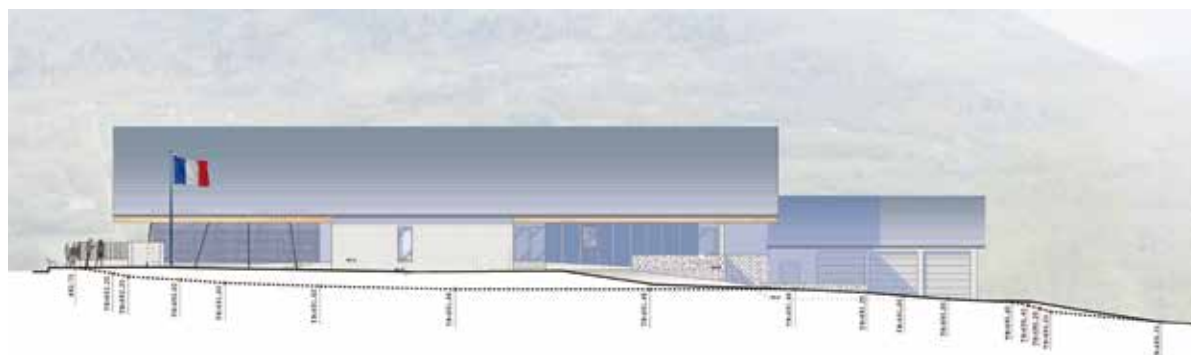


Gendarmerie de Luz Saint Sauveur

Un fragment de ville autour d'une place centrale

Luz Saint Sauveur, Hautes-Pyrénées

Bâtiment administratif et logements de fonction



Les principes généraux d'aménagement

Les principes d'aménagement du site sont nés de la configuration du terrain, du programme et de certaines contraintes que nous nous sommes imposées, soit par la connaissance que nous avons de ce type de réalisation, soit par volontarisme urbain ou architectural.

L'accès public se fait en façade Sud-Est depuis l'avenue de Saint-Sauveur et le bâtiment s'étire tout au long de la limite Sud-Ouest du terrain. Ainsi, tous les accès de service

Maîtrise d'ouvrage,

Mairie de Luz Saint Sauveur

Maîtrise d'oeuvre:

Bernard MALE, Architecte DPLG

Economiste : Joël BASSI

Bureau d'Etude Structure, PEI

Bureau d'Etudes Fluides, ENERGECO

Surface Nette,

1 740.00 m²

Montant des travaux,

2 450 000,00 € H.T.

concernant la gendarmerie, l'espace police judiciaire et les bâtiments techniques peuvent se faire en façade Nord-Ouest, hors de vue, à l'intérieur de la parcelle.

Les locaux de service et les logements s'implantant parallèlement aux limites Sud-Ouest et Nord-Est, le centre de la parcelle a été occupé par les circulations et les stationnements formant ainsi un espace tampon entre logements et locaux de service.

Les intentions architecturales

Il convient de tenir compte d'une différenciation sémantique entre bâtiment public et bâtiment domestique :

- Le bâtiment de service doit affirmer son statut d'E.R.P et doit être représentatif de l'Institution et de l'Ordre. Simplicité et rigueur seront les mots d'ordre.
- Les logements doivent se démarquer des locaux de services, et présenter des références d'une part à l'habitat local (volumé-

trie et hiérarchie des façades) et d'autre part aux logements collectifs contemporains (larges baies, terrasses, etc....). L'opposition locaux de service/logements de fonction sera mise en évidence par une différenciation volumétrique correspondant au caractère introverti des locaux de service et extraverti des logements : volumes décalés en creux, à l'abri de la couverture, pour les locaux de services, annexes et appentis jaillissants en saillies pour les logements.



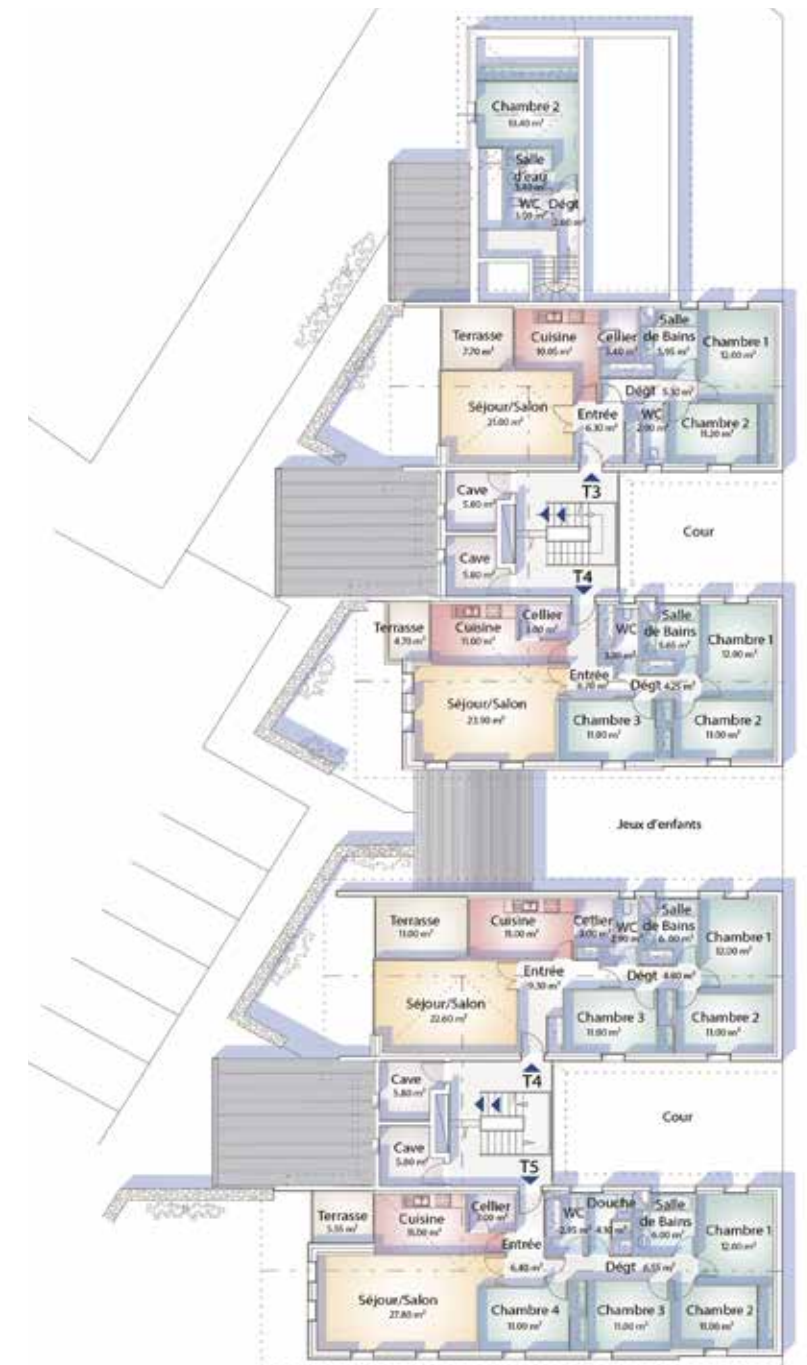
Les préoccupations environnementales

Etant entendu que la cible n°1, relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, est mise en œuvre dans notre démarche conceptuelle, les cibles les plus judicieuses à traiter semblent être : la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la gestion de l'air, la gestion de l'entretien et

de la maintenance, le confort acoustique et le confort visuel.

Application de la réglementation accessibilité

Les accès des personnes à mobilité réduite à l'accueil public et à l'entrée de services se font grâce à deux rampes. L'implantation de tous les locaux sur un même niveau, assurent une accessibilité des P.M.R à l'ensemble.



Salle multi-activités à Germs sur l'Oussouet

Maintenir, conforter le vivre ensemble d'un village de montagne

Département des Hautes-Pyrénées

Germs sur l'Oussouet

Architecte

Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Germs sur l'Oussouet

Maîtrise d'oeuvre :

Bernard MALE , Architecte DPLG

P.E.I, B.E.T Structure

ENERGECO, B.E.T Fluides.

Surface Nette :

245.00 m²

Montant des travaux :

390 000,00 € H.T

Livraison : Août 2015.



L'entrée, sur la route à l'Ouest

Conserver la vie associative d'un village isolée et épars...

La Commune de Germs sur l'Oussouet , située sur les premières pentes du massif pyrénéen entre Lourdes et Bagnères de Bigorre, se sent parfois, au coeur de l'hiver bien isolée. Par ailleurs, cette commune est constituée d'un habitat diffus aux constructions parfois bien éloignées les unes des autres. Afin de conforter le coeur du village, maintenir une vie associative et conforter le sentiment d'appartenance à la communauté villageoise, le Conseil Municipal a décidé la construction d'une petite salle multi-activités.



L'intérieur de la salle



La façade, sur la cour à l'Est



Un projet respectueux de l'architecture vernaculaire...

Pour s'insérer au mieux dans son exceptionnel environnement naturel, le projet reprend les matériaux caractéristiques de l'architecture traditionnelle des constructions de la montagne pyrénéenne : maçonnerie de pierres apparentes, enduits, bois et ardoises.

Sa volumétrie reprend celle de l'ancien préau existant et reste simple et compacte. Pas de complications ou de sophis-

tications techniques qui, dans le temps, souffrent toujours du rude climat montagnard.

Mais résolument contemporain

Toutefois, le bâtiment affirme son caractère contemporain par la mise en oeuvre des matériaux et surtout par sa façade sur cour marquée par un volume bas cubique habillée d'un bardage zinc couleur anthracite et équipée de grandes baies aluminium noires.

Réhabilitation de la salle multi-activités de Siarrouy Créer l'espace fédérateur de la vie communale

Département des Hautes-Pyrénées

Siarrouy

Architecte
Bernard Malé

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Siarrouy
Maîtrise d'oeuvre :
Bernard MALE , Architecte DPLG
P.E.I., B.E.T Structure
ENERGECO, B.E.T Fluides.

Surface Nette :
340.00 m²

Montant des travaux :
220 000,00 € H.T

Livraison : Juillet 2015.

Le bâtiment existant



Créer un espace propice aux activités communales

La Commune de Siarrouy a entrepris depuis quelques années déjà un long programme de réhabilitation d'un équipement communal au coeur du village.

Une première tranche de travaux a permis la réhabilitation de la salle à manger scolaire et la création d'une cuisine collective aux normes. Cette cuisine a été mutualisée avec la salle des fêtes.

Une seconde tranche de travaux a vu la réhabilitation de la salle associatives.

Cette troisième tranche de travaux concerne la réhabilitation de la salle multi-activités.

La dernière tranche de travaux traitera les espaces extérieurs.



L'intérieur de la salle

Un projet modeste et étalé dans le temps pour répondre aux moyens financiers du Maître d'ouvrage.

Aujourd'hui, cela est presque chose faite, puisque seule la dernière tranche de travaux concernant les espaces extérieurs reste à programmer.

Chacune des tranches de travaux a été étudiée avec un souci architectural, mais aussi économique permanent afin de pouvoir assurer la finalisation du projet.



La salle sur la cour

